

Territoires en Projets : Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie

**Atelier de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Clermont-Ferrand - 2015**

O. Malclès, B. Rétif, P. Ayad, M. Lounis





La Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie vient de prendre la compétence «Document d'urbanisme». L'élaboration d'un Plan local d'Urbanisme Intercommunal est une décision qui marque un virage majeur dans la réflexion sur l'aménagement de notre territoire. Une nouvelle dimension qui dépassera le cadre strictement communal, sera maintenant intégrée à la réflexion.

Mais pour agir en toute sérénité, il est indispensable de réfléchir au préalable et de solliciter des avis éclairés sur les sujets concernés. Un regard extérieur, hors des contraintes et des enjeux locaux, peut contribuer à donner du sens aux débats. A ce titre, les liens avec la recherche et les études universitaires sont importants.

C'est dans cette perspective que l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand a été amenée à intervenir au printemps 2015 en Pays Beaume-Drobie en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Un groupe d'étudiants en architecture s'est donc intéressé à notre territoire après avoir travaillé l'année précédente sur le secteur du Mont Mézenc, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche.

A l'occasion de ce stage de terrain, les étudiants ont sélectionné des projets potentiels d'équipements et d'aménagements de notre territoire cévenol. Ils les ont ensuite conduits comme objets d'étude, leur travail débouchant sur une restitution sous forme d'exposition, qui constitue la base du présent cahier.

Qu'il s'agisse de projet de construction d'un équipement touristique, d'équipements culturels, d'aménagements d'espaces publics et paysagers, ou d'opération d'urbanisme, leurs réflexions ont été stimulantes et ont parfois pris à contre-pied des choix habituels du territoire. Mais c'est justement ce qui fait la force et l'intérêt de ce type de travail.

Merci à eux pour l'attention qu'ils ont témoigné pour notre territoire et pour les échanges riches qu'ils ont suscités.

Alain MAHEY Président Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie

*Comment reconquérir et redynamiser un bourg ou un village ?
Comment mieux maîtriser le développement de la construction dans
des secteurs sous pression foncière ?*

*Voilà deux sujets difficiles qui questionnent le Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche et le territoire de la communauté de communes
du Pays Beaume-Drobie qui se trouve confronté à ces deux
dynamiques en étant situé entre zones de montagne et de piémont.*

*Depuis plusieurs années, afin de répondre à ces questions et
accompagner les réflexions sur le maintien et l'accueil d'habitants et
d'activités, le Parc anime avec des écoles d'architecture des ateliers
pédagogiques. Il s'agit ainsi de proposer des projets de territoire
explorant les thématiques du paysage, de la gestion de l'espace,
de l'urbanisme, de l'architecture, des activités économiques et des
services.*

*Durant l'année 2015, le Parc des Monts d'Ardèche et la communauté
de communes du Pays Beaume-Drobie ont accueilli l'Ecole Nationale
Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF). Les
étudiants et leurs enseignants ont investi le territoire intercommunal,
rencontré les élus locaux, des habitants et des acteurs économiques
et proposé un projet de développement illustré par des idées
innovantes ouvrant de multiples pistes.*

*Le présent journal de l'atelier restitue une partie de leurs recherches.
Ce regard extérieur d'étudiants est une occasion exceptionnelle
de présenter des projets expérimentaux et innovants dont certains
pourraient trouver des développements dans les années futures.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal de l'atelier 2015 et
espère que vous pourrez y trouver matière à réflexion pour l'habitat
durable de demain !*

Lorraine CHENOT
Présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Entre la corniche des Cévennes, le massif du Tanargue et le Plateau des Gras, le pays de Beaume-Drobie se caractérise par des vallées cévenoles à fort dénivelé. Ici, les paysages de pente dominant à perte de vue jusqu'à l'horizon. Les vallées de la Drobie et de la Beaume constituent des paysages de références pour le PNR des Monts d'Ardèche, un paysage marqué par l'organisation verticale de l'ancienne structure agraire où l'unité architecturale apparaît comme un trait dominant et contrasté entre des espaces sauvages et des espaces domestiqués en clairières habitées ciselées de faïsses. L'Ardèche cévenole est soumise à une double influence climatique, méditerranéenne et montagnarde qui joue un rôle déterminant dans l'occupation des sols et dans le paysage. La diversité et la gradation amont/aval de la géologie structurent l'organisation des vallées:

- les granits sur les serres, têtes de bassin versant et le plateau de Montselgues,
- les schistes rouges, micaschistes et le gneiss dans les vallées encaissées,
- le grès rouge sur les piémonts et collines,
- le calcaire et de marnes sur le plateau des Gras,

Ces variations conditionnent la distribution floristique, l'occupation ancestrale des sols et l'habitat vernaculaire:

- l'aval est marqué par l'étage méditerranéen dominé par l'olivier, la vigne et les pins maritimes
- la zone centrale est marquée par l'étage collinaire dominé par le châtaignier et le chêne blanc,
- les serres sont marquées par l'étage montagnard dominé par le hêtre, le sapin, l'alisier et les landes.

Il existe de vraies disparités entre les hautes vallées cévenoles des secteurs de pente, aux hameaux traditionnels de mi-pente installés à l'adret sur les terrasses jardinées, les secteurs de piémont et le plateau des gras à l'est.

Les vallées cévenoles demeurent pour l'essentiel préservées des évolutions les plus récentes (pression foncière, mitage pavillonnaire, cultures hors-sol et tourisme de masse) particulièrement

pénalisantes pour la perception des sites. Une perte identitaire liée à l'abandon des terrasses et au gel foncier se fait néanmoins

sentir dans le paysage, et, parallèlement, sur les cartes IGN actuelles qui perdent la trace des terrasses au profit du couvert forestier. La fermeture des versants par les boisements spontanés tend à altérer peu à peu l'attractivité des vallées. On parle ici d'un paysage inversé.

Une forte pression de l'urbanisation et du tourisme se fait sentir au débouché aval des vallées avec comme conséquence le mitage des collines du piémont cévenol. Le développement du tourisme résidentiel lié à la qualité des sites et à l'attrait des rivières est significatif.

Certains enjeux du territoire ont été mis en évidence :

- la protection des paysages remarquables parmi les plus élaborés, de grande valeur patrimoniale,
- la préservation des éléments emblématiques des vallées, en particulier l'ensemble formé par les terrasses de culture et les formes architecturales dispersées,
- l'entretien des espaces ouverts par une agriculture extensive de proximité,
- l'encadrement de l'accueil touristique pour une fréquentation mesurée des sites,
- la mise en valeur des villages-portes qui conditionnent les accès aux vallées,
- la préservation de la qualité des eaux et du biotope des rivières,
- le paysage comme support du développement durable, en particulier à travers l'idée d'un "paysage archipel" qui consiste à conserver des clairières pour l'habitat et des chemins pour circuler,
- la route comme mode de découverte et d'interprétation du paysage,
- le développement des filières courtes,
- la réhabilitation des entrées d'agglomération (Rosières et Joyeuse),

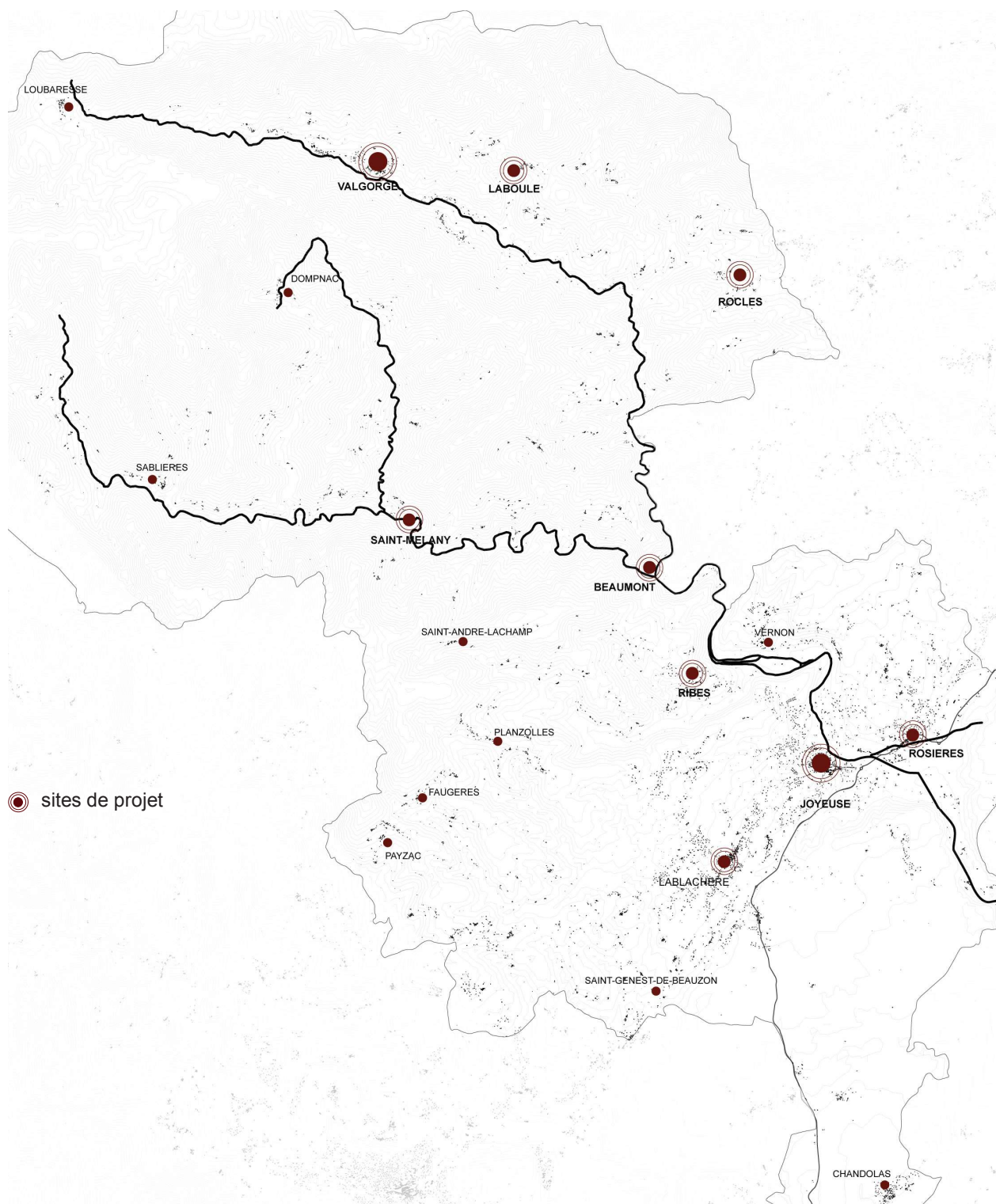
Les enjeux s'énoncent plutôt en termes de lutte contre la déprise, de maintien des activités agricoles et pastorales, forestières et touristiques, de la relation de l'homme à son environnement. L'attrait pour cette région, couplée à une pression résidentielle croissante peut com-

promettre la qualité des paysages.

Sur le secteur de piémont, la pression s'exerce sous la forme du mitage des coteaux, des campings le long des rivières et de l'étalement urbain le long des routes. Un urbanisme de réseau se met en place et les aménagements récents banalisent les espaces de périphérie des bourgs (entrées de ville de Joyeuse, Rosières, Lablachère). Un développement mal maîtrisé et la surenchère des signes ostentatoires du tourisme de masse produisent un "paysage de marketing et d'équipements" qui peut altérer la qualité des sites.

Aujourd'hui, il faut résoudre le paradoxe apparent entre développement touristique et qualité des paysages. Que veut-on montrer de l'Ardèche, quel paysage pour demain ? Le projet de territoire en transition qui s'est amorcé avec la réflexion à l'échelle du pays doit trouver de nouveaux facteurs d'équilibre en s'appuyant sur les ressources et les initiatives locales.

Le pays Beaume-Drobie



Cadre général

L'enseignement Territoires ruraux en projets, conduit en troisième année de licence à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, interroge le projet urbain et architectural en territoire rural. Centré sur le Massif central, il a donné lieu, depuis 2008, à une quinzaine d'expériences pédagogiques successives qui contribuent à ancrer l'école dans son territoire.

Qu'il s'agisse d'investiguer des espaces profondément ruraux ou des régions situées en limite de l'urbain, ces travaux se sont appuyés sur des politiques territoriales diverses : projets de Parc (Aubrac, Haut-Allier), révision de charte (PNR du Pilat), création d'ateliers ruraux d'urbanisme (Combraille en Marche, Livradois-Forez), expérimentations locales (Atelier des paysages, démarche "Habiter autrement les centres-bourgs", PNR du Livradois-Forez), réflexion préalable à un Scot rural (Haute-Corrèze).

Ils ont été l'occasion de dépasser les limites issues du découpage administratif. Le partenariat avec les collectivités induit une réflexion d'abord issue d'un découpage administratif dont elles ont souvent quelques difficultés à s'extraire, les limites sont franchies lorsqu'elles correspondent à des cohérences paysagères (entité d'un plateau, ou d'une vallée) ou lorsque des enjeux dépassent leur seule compétence.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre plus large du réseau d'enseignement et de recherche Espace Rural Projet Spatial (ERPS) né en 2009 de la rencontre de praticiens et d'enseignants dans le domaine de la conception architecturale, du paysage et de l'aménagement.

Chaque année, le réseau ERPS organise un colloque-atelier dont les objectifs sont de confronter pratiques pédagogiques, démarches professionnelles et travaux de recherche. Ces rencontres sont désormais proposées à partir d'une collaboration entre des ENSA et des établissements d'enseignement supérieur en agronomie, en aménagement et en paysage, de façon à permettre de susciter de nouvelles modalités de

recherche et d'enseignement entre ces établissements, à engager les croisements appelés dans le champ des politiques publiques et de la commande des collectivités territoriales.

Objectifs et modalités pédagogiques

Dans un contexte de réforme territoriale, de diminution des ressources de l'action publique, de mutation de l'ingénierie territoriale, il convient de préparer les futurs architectes à investir plus largement les échelles intercommunales et les espaces ruraux pour y développer une pratique renouvelée du projet territorial. L'enseignement vise à maîtriser conjointement la dimension stratégique du projet à grande échelle et la dimension constructive. À cette fin, les étudiants sont confrontés aux processus de transformation d'un grand territoire intercommunal. Ils l'arpentent, en font l'analyse, identifient les leviers, définissent une stratégie afin, in fine, que l'architecture produite soit profondément ancrée dans l'espace où elle s'établit.

Méthodologie

L'atelier « territoires en projets » donne à des étudiants de troisième année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand l'occasion de travailler sur les territoires ruraux en croisant les questions territoriales et architecturales. En 2014, un des trois ateliers s'est attelé à l'étude des 7 communes de Haute-Loire (Chaudeyrolles, les Estables, Fay-sur-Lignon, Freycenet-la-Cuche, le Monastier-sur-Gazeille, Moudeyres, Presailles) adhérentes au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

1. L'immersion

L'atelier commence chaque année par un temps d'immersion. L'équipe a donc établi ses quartiers mi-mars à Rosières. Les étudiants ont, une semaine durant, rencontré les acteurs locaux : commerçants, agriculteurs, touristes, élus, techniciens, et résidents afin de recueillir le point de vue de chacun sur les questions auxquelles le territoire fait face et d'identifier les difficultés et potentiels.

2. La cartographie

Cette immersion a constitué l'occasion de confronter à l'atlas collectif réalisé en loge les semaines précédant l'atelier in situ, les informations collectées lors de l'arpentage du territoire.

3. La stratégie

Cette double approche a permis de façonner une vision du territoire fondée à la fois sur les préoccupations locales et les enjeux d'une aire plus vaste. Elle a en outre en outre l'occasion d'un large débat entre les étudiants et leurs hôtes sur les enjeux contemporains des territoires ruraux et la manière dont les architectes pourraient participer à leur transformation. À l'issue de ce premier temps d'immersion, dont l'objet principal était la constitution d'un atlas collectif du territoire, un certain nombre de stratégies de développement ont émergé. Qu'elles s'appuient sur le tourisme, l'artisanat ou l'agriculture, toutes visaient à trouver dans les spécificités du territoire les ressorts de sa régénération.

C'est sur ce socle que les étudiants ont ensuite, par groupes de quatre, développé leurs projets.

4. Le projet

Par la suite, en s'appuyant sur un projet collectif de définition des formes bâties et des espaces publics, ils ont conçu, en prolongement de la stratégie territoriale choisie, un ou plusieurs édifices dont le programme, la mise en œuvre et la morphologie répondaient aux enjeux énoncés précédemment.

5. La restitution auprès des partenaires

À l'issue de l'atelier, durant lequel ils ont élaboré des projets variés, parfois iconoclastes, les étudiants ont été amenés à confronter, lors d'une exposition-débat, leurs travaux à l'avis d'un public « profane ». Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer la pertinence de leurs propositions dans une situation extérieure au cadre scolaire habituel, de tester les modalités d'expression et de communication de leur projet. En retour, les acteurs locaux ont pu s'interroger sur leur propre rapport à l'architecture, à la commande, ainsi qu'à la dimension souvent négligée du projet de territoire.

29 projets

Composer avec la rivière

La rivière comme élément paysager remarquable

Projet de Mathilde Hirlemann, TERENCE Minassian, Axelle Minchin et Charline Trichet

La rivière est une ressource paysagère et patrimoniale importante du territoire ardéchois. La stratégie doit permettre une revalorisation de la rivière comme élément remarquable du paysage et ainsi redonner aux communes un atout

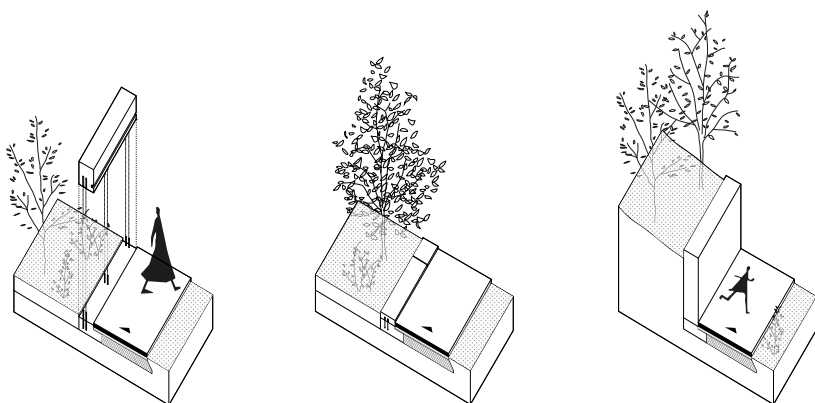
majeur pour leur développement futur. Il s'agit de créer un linéaire d'espace public le long de la Beaume pour mettre à profit ses qualités et répondre aux différents enjeux en lien avec la rivière.

Cet axe d'espaces publics est la colonne vertébrale et s'articule dans l'épaisseur du lit majeur : le linéaire de l'espace public de la rivière accueille une circulation douce qui instaure un autre

rapport au paysage.

Des projets « agrafes » sont greffés à cet axe et gèrent l'articulation urbaine et paysagère avec le contexte. L'introduction de programmes appropriés à l'identité du lieu, à ses connexions et à son échelle crée de nouvelles impulsions.

Ces agrafes répondent de la manière la plus adaptée aux enjeux spécifiques des zones en contact.

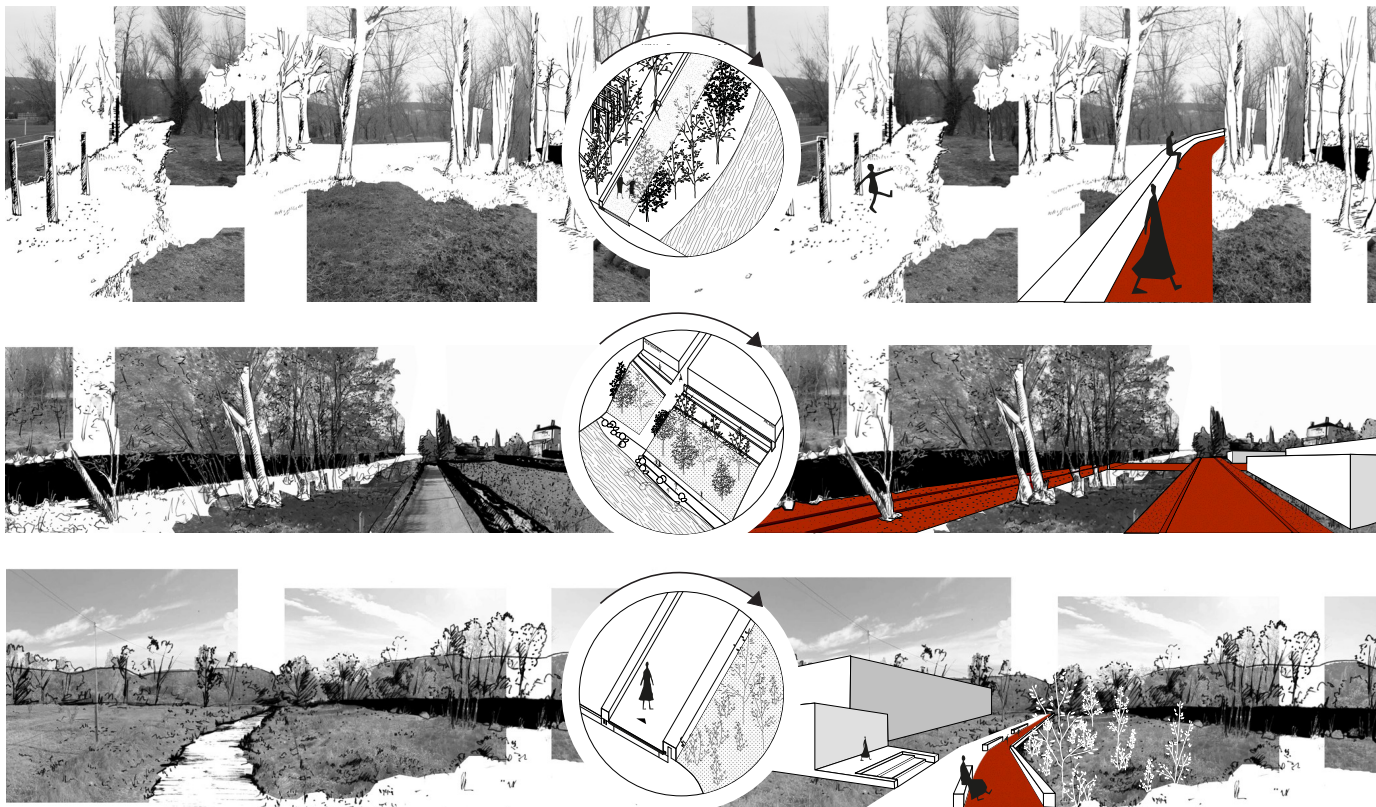


Composition

- La mise en place du linéaire est basée sur une économie de moyens et une **prise en compte des risques d'inondations**

- Le linéaire se compose d'une bande piétonne à laquelle s'ajoute une **déclinaison de 3 modules** : un banc, une limite au sol et un muret de soutènement. Ces modules supplémentaires permettent au linéaire de **s'adapter aux situations rencontrées**

- Le maintien de cette unité des dispositifs mis en place permet au linéaire de parcours d'exister physiquement et visuellement



Réaménagement du camping

Joyeuse

Linéaire d'espaces publics

- Création d'un linéaire d'espaces publics le long de la rivière.

- Le linéaire est dédié à des circulations douces qui instaure un autre rapport à la rivière traversée

- Les projets sont greffés à ce linéaire et gèrent l'articulation urbaine des villes avec le contexte paysagé remarquable

- Introduction de programmes appropriés aux besoins du site, mais également, développement d'une logique de mise en valeur de potentiels existants

Halle de marché

Restaurant, belvédère, balnéothérapie

Rosières

Station d'épuration, centre d'art



Terre de Beaume

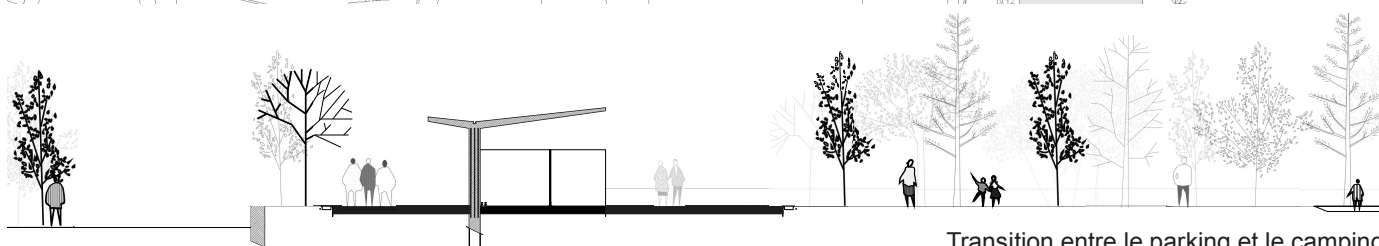
Réaménagement d'un camping à Joyeuse

Projet de Mathilde Hirlemann

La Beaume est un élément remarquable du paysage. Afin de ne pas dénaturer le lieu, j'ai décidé de mettre en place des cabanes en terre crue et terre cuite afin d'avoir le moins d'impact sur le territoire.

De plus la terre crue possède beaucoup d'avantages pour de l'habitat d'été. Tout d'abord économe en énergie, la terre crue est renouvelable à l'infini. Elle permet aussi un confort thermique tout au long de la saison, la terre a la capacité de réguler la chaleur et l'humidité.

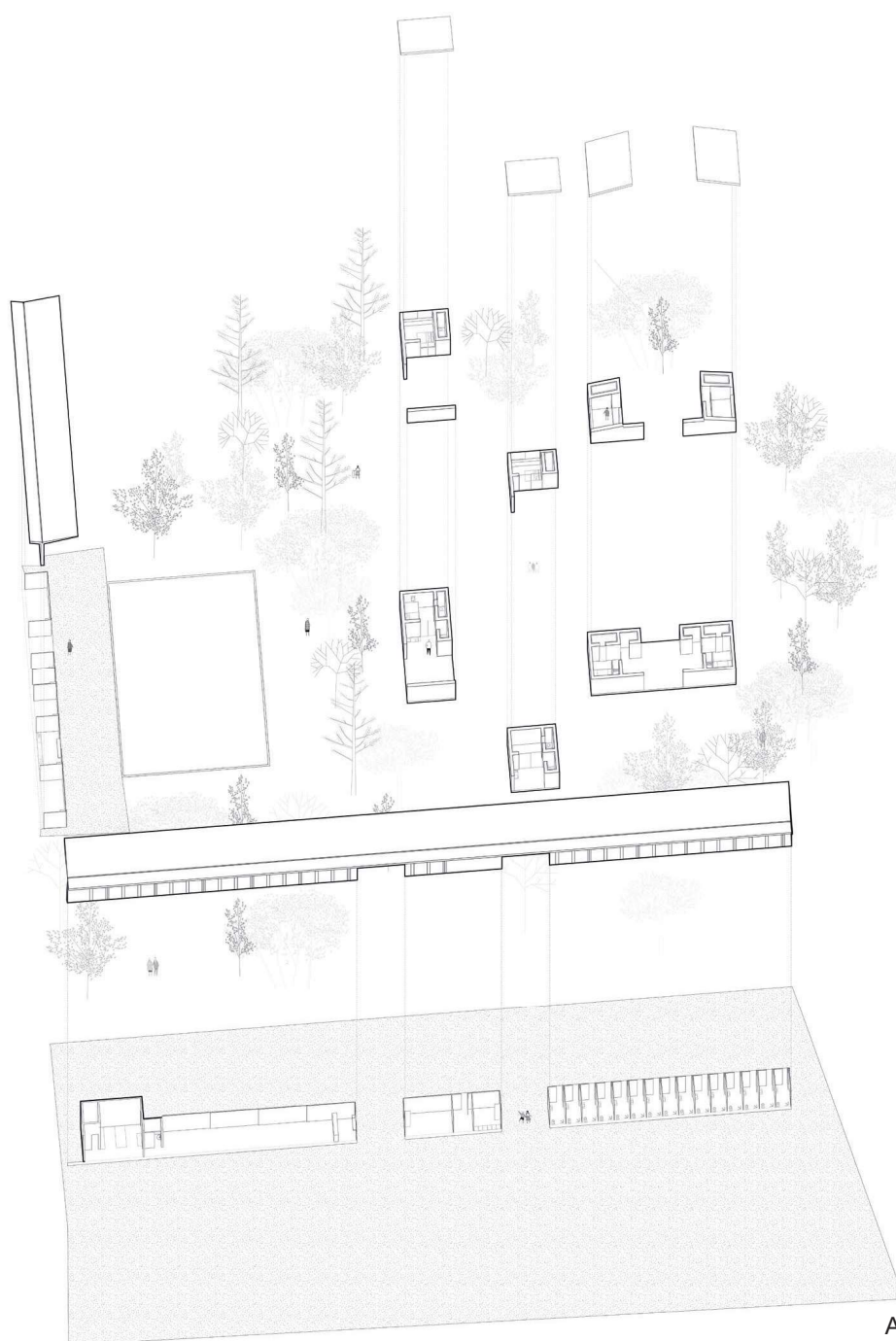
Pour les bâtiments communs, les matériaux utilisés sont des modules préfabriqués en béton blanc et des plaques d'acier galvanisé. Le bâtiment d'accueil marque l'entrée dans le camping. Le camping est un espace de mobilité douce.



Transition entre le parking et le camping



Relations entre les cabanes



Axonométrie éclatée

Entre gastronomie et paysage

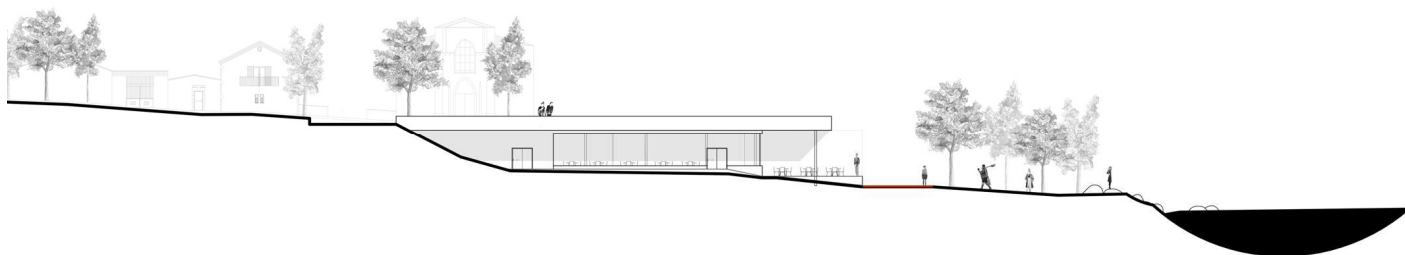
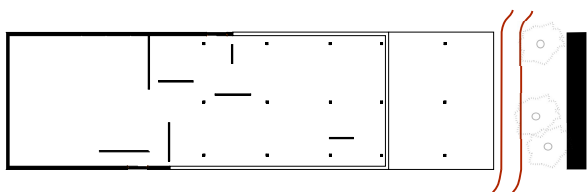
Un restaurant à Rosières

Projet d'Axelle Minchin

La rivière de la Beume est l'élément remarquable du paysage. Notre volonté a été de requalifier ses abords grâce à l'usage d'un parcours à mobilité douce, ponctué par des équipements et des espaces publics. Rosières est dévoilée par le paysage attractif de la rivière qui la borde, composé de rochers, que

les habitants et les touristes se sont réappropriés et qui accueillent différents usages. Rosières possède un axe majeur menant jusqu'à un belvédère sur la rivière sans accès direct, et se dessine par un sol en pente. Cet axe n'est pas mis en valeur et ne se tourne pas vers la rivière. En outre de nouveaux équipements sont développés dans la stratégie urbaine : un restaurant proposant un belvédère

sur la rivière en s'intégrant dans la pente afin de ne pas dénaturer le paysage, ainsi qu'une halle de marché dédiée aux producteurs locaux. Cette halle est un élément remarquable du paysage se situant au bout de l'axe, comme signal de début d'une promenade menant au belvédère pour ainsi finir à la rivière et sur le parcours commun.



Le triangle, un élément repère

Une halle de marché à Rosières

Projet d'Axelle Minchin

La toiture de la halle de marché est composée d'un module principal : le triangle.

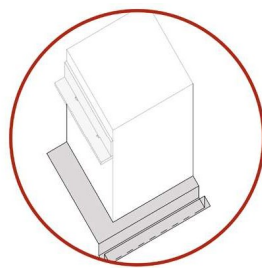
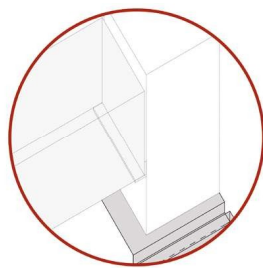
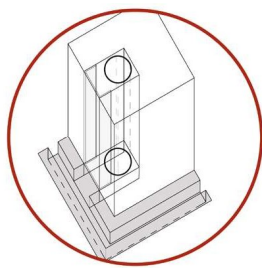
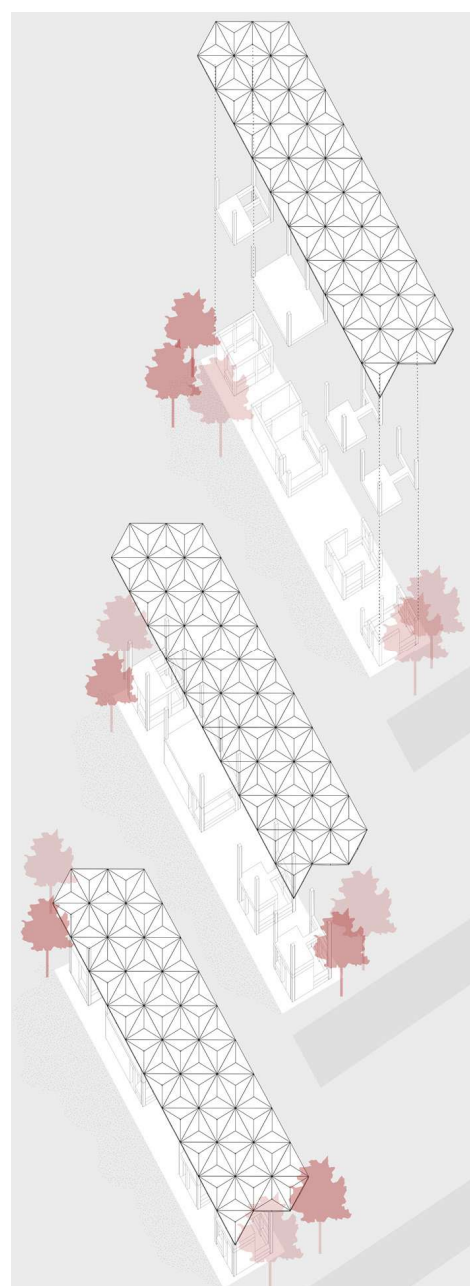
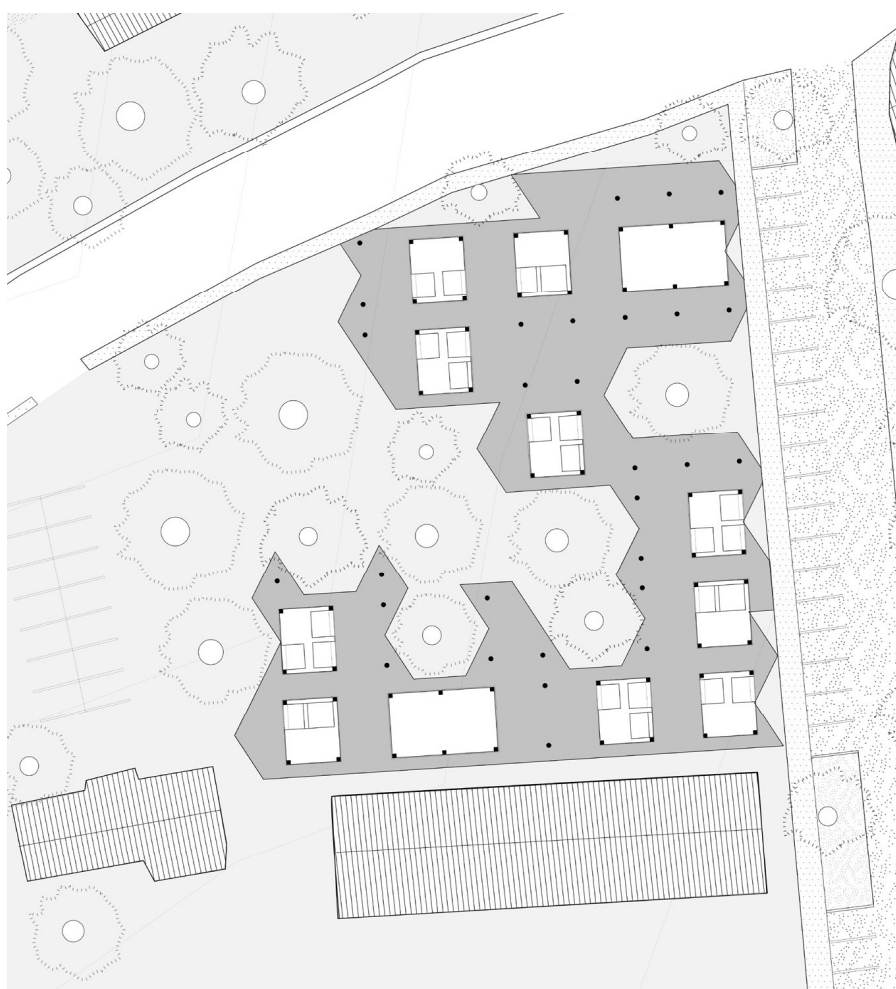
Le triangle permet la création d'une forme organique et donc de pouvoir proliférer tout en choisissant selon son envie la forme globale. La halle ainsi que les poteaux sont bâtis en béton.

La forme du triangle permet une structure simple : les trois arêtes sont considérées comme des poutres, il suffit de rajouter un poteau sous le point central du triangle.

La toiture crée un élément repère pour la ville de Rosières, c'est un appel à traverser la rue principale qui amène à la rivière. Grâce à sa forme organique, la halle s'intègre sur le site en tenant

compte des arbres existants.

Sous la halle sont agencés des étals de marché dédiés aux producteurs locaux. Les étals en bois sont pensés pour s'assembler et se démonter selon les événements prévus, en s'agençant autour des poteaux en béton.



Belvédère sur la Beaume

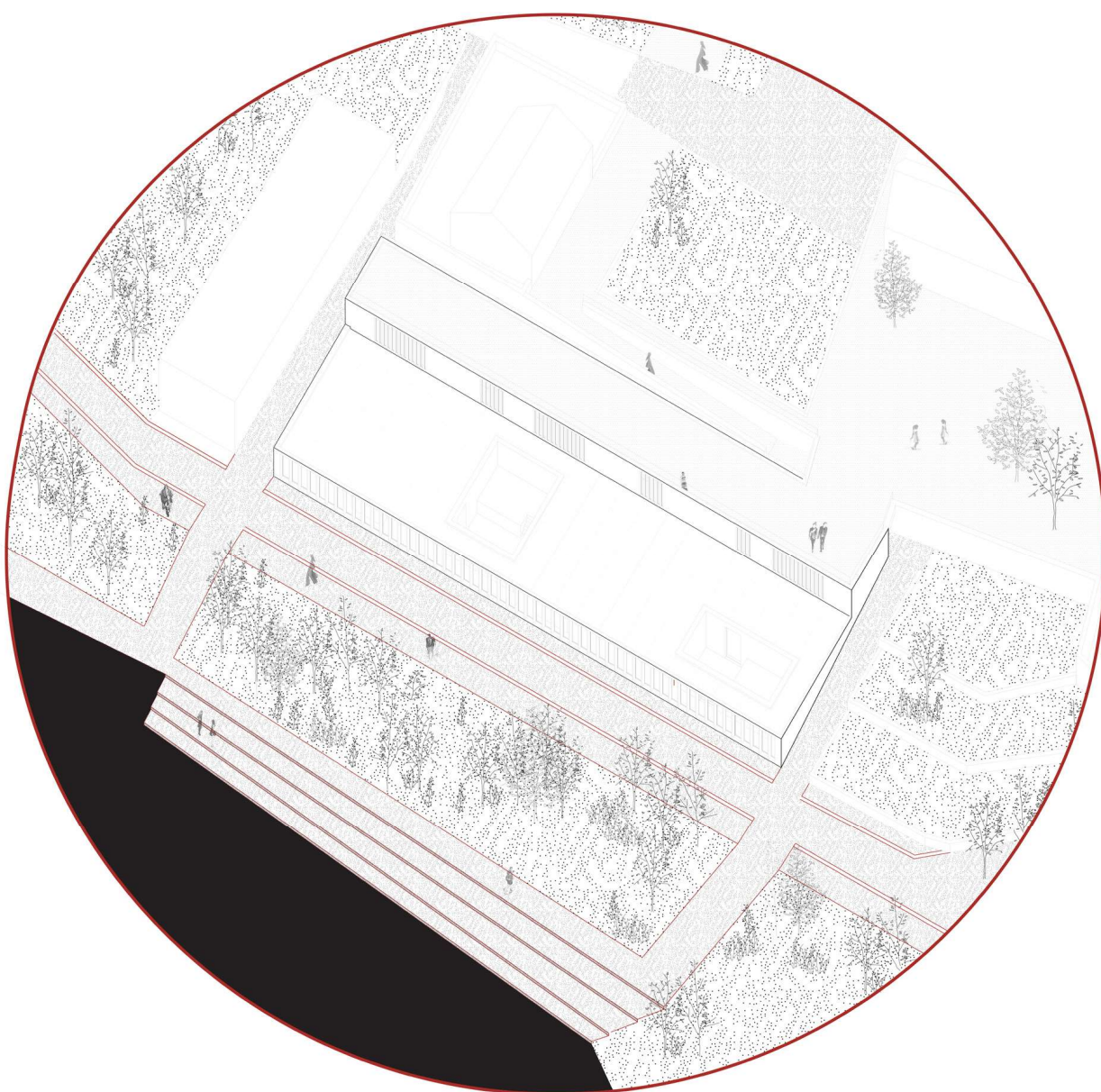
Un centre de remise en forme et balnéothérapie à Rosières

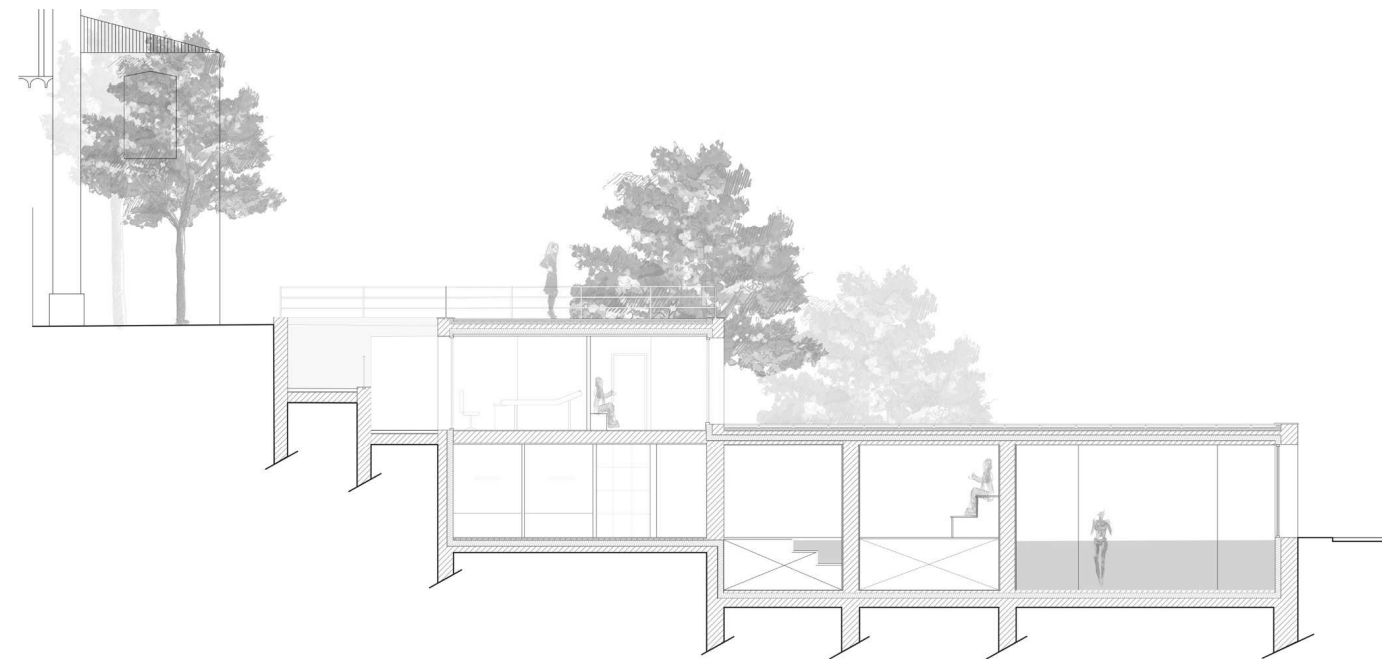
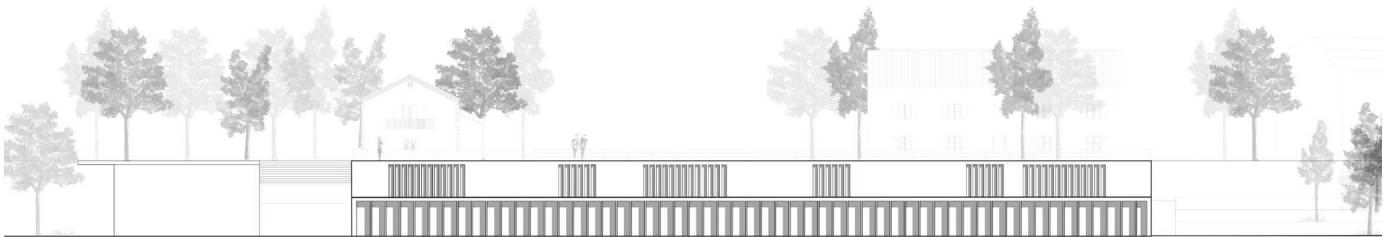
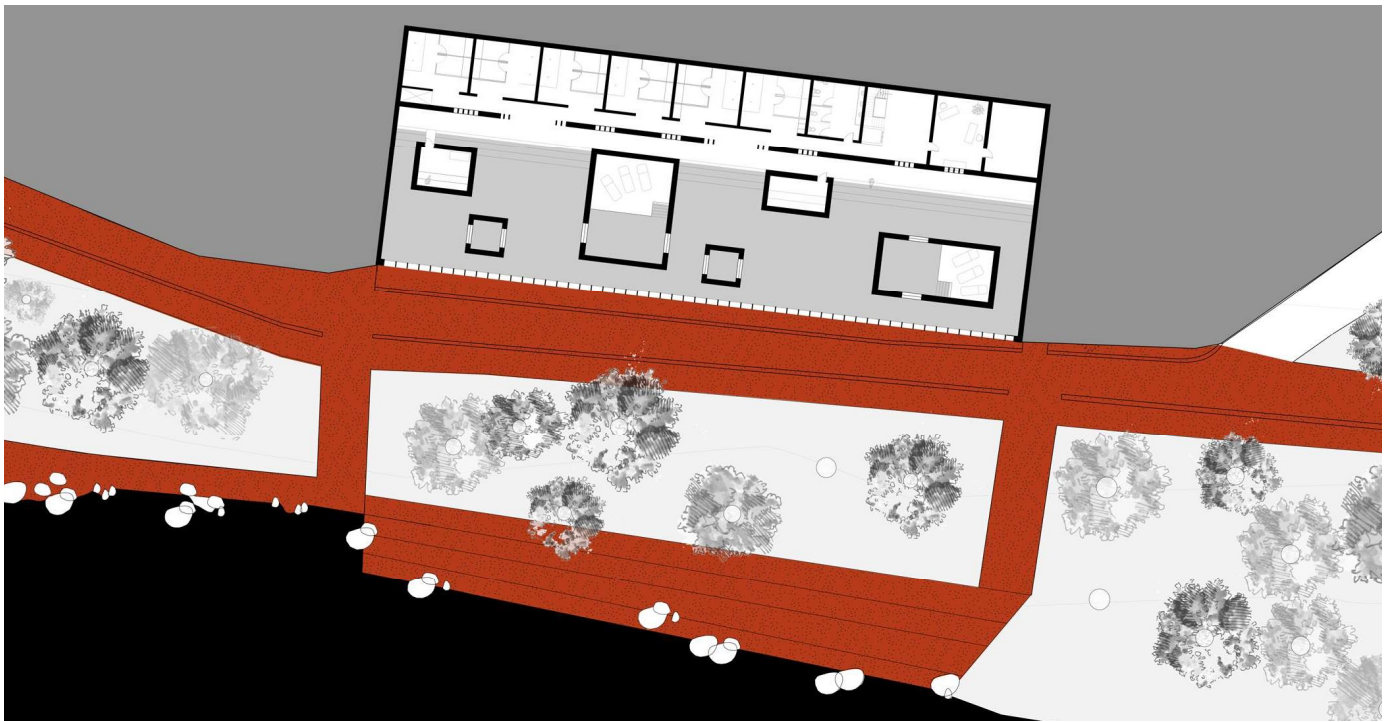
Projet de TERENCE MINASSIAN

Ce centre de remise en forme et de balnéothérapie s'intègre dans le paysage de Rosières comme un prolongement et une mise en valeur du belvédère déjà existant. En effet, il s'imbrique dans le

sol afin de ne pas perturber les vues existantes depuis la place de l'église. Le bâtiment se décompose en deux bandes, une première qui correspond au dur : les cabinets de médecins, et une seconde correspondant au mou : les bains. On accède aux bains par une rampe qui

descend depuis la place de l'église. On peut parler de mono-orientation puisque le bâtiment se tourne seulement du côté de la Beaume. Il participe donc à l'agrafe entre Rosières et la Beaume.





Une Station d'épuration / Centre d'Art Contemporain à Rosières

Projet de Charline Trichet

Le projet s'appuie sur la rivière qui vient longer le bâtiment, la forme est définie en fonction de cette linéarité.

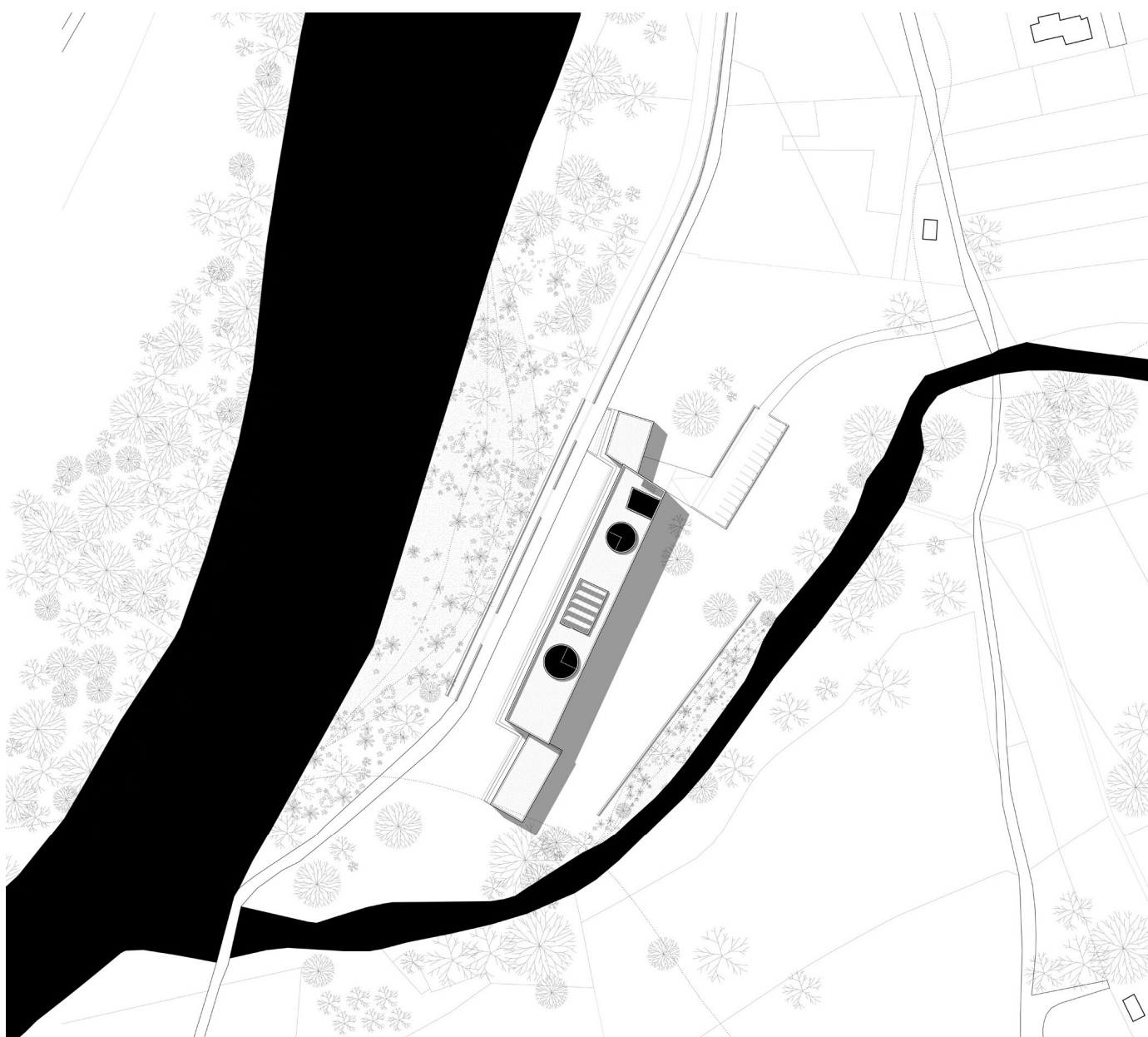
La circulation dans le volume agit comme le prolongement du linéaire de l'espace public. Le parcours est séquencé par un programme strict : le traitement des eaux, et un programme libre : le

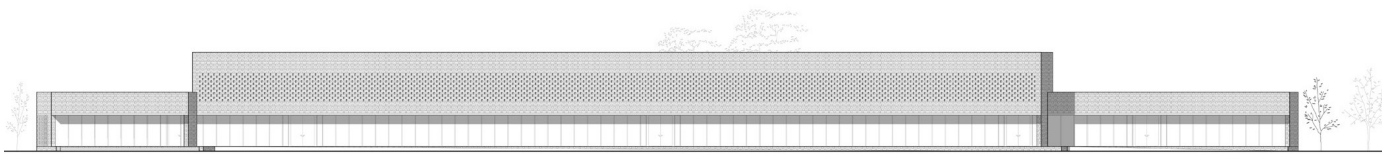
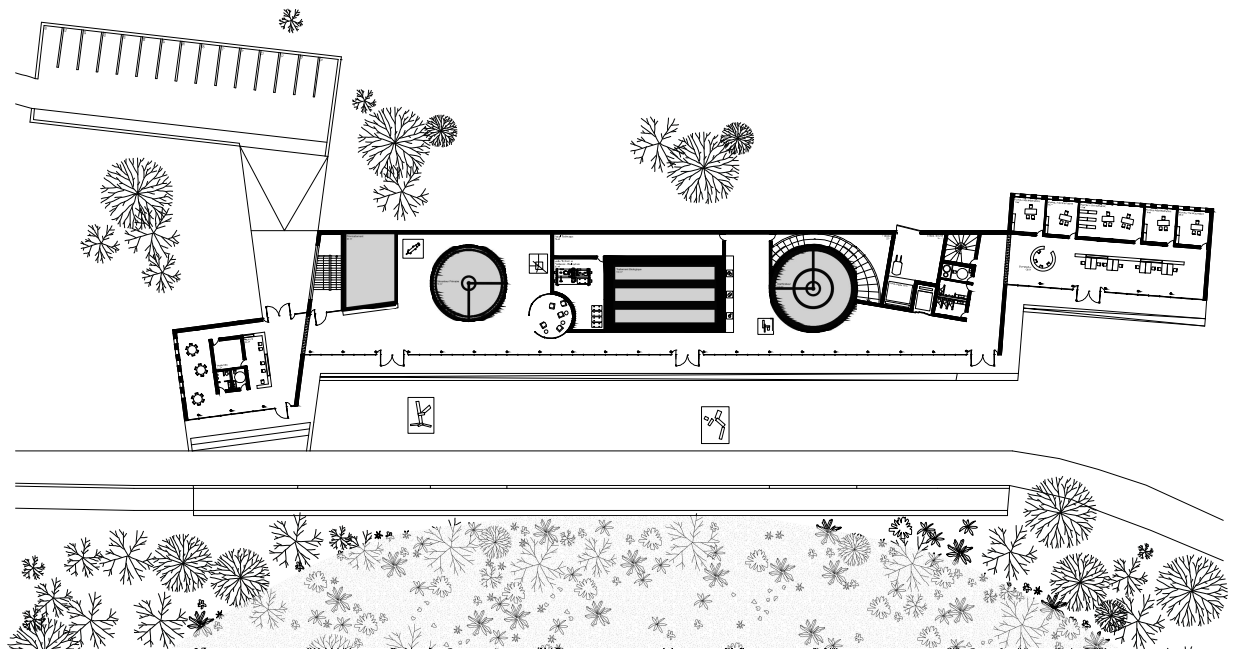
centre d'art contemporain. Cette mixité de programmes est une réelle valeur ajoutée, l'art contemporain venant ainsi décomplexer la station d'épuration.

Le bâtiment se décompose en espaces durs et mous, le mou servant d'espace public propice à une promenade fluide, et le dur d'espace technique nécessaire au programme. Ce dispositif permet une

meilleure efficacité du programme qui nécessite de forts impératifs fonctionnels.

Le projet se caractérise par sa poésie de la lumière et de l'ombre. Au rez-de-chaussée, la lumière est vive et permet le parcours autour de l'eau et des œuvres d'art. À l'étage, le moucharabieh en briques permet un jeu d'ombres qui pousse à la contemplation.





Modernisation indifférente

Déséquilibre territorial, perte d'identité

Projet de Nayr Delgadillo, Mohamadou Faye, Rabié Jaafari, Baptiste Kacem et Romain Merceron

La question politique comme clé d'une approche globale; elle interroge toutes les échelles et permet de comprendre comment les élus façonnent leur communauté de communes.

Dans la CC du Pays Beaume Drobie, on a d'un côté, des communes qu'on peut appeler « dortoirs » : ce sont des communes isolées, et qui, après notre travail de terrain, se sont avérées encore plus isolées que ce qu'on croyait. Parce que, tout simplement, les services peu nombreux qui y existent se trouvent obligés de fermer une partie de l'année, face à une très faible demande, et ne rouvrent qu'en période estivale (d'avril à septembre).

D'un autre côté, le deuxième type serait ces communes « pôles », qui proposent une très grande offre en services et en emplois; des zones d'activités, des zones commerciales viennent et se mettent en place sans aucune prise en compte des équilibres déjà existants (à tous les niveaux : intercommunaux, naturels, sociaux ..).

Interviews

1 - L'infirmière à Valgorge : « Je suis la seule intervenante dans la commune ... Je suis obligée parfois de faire 25 km pour consulter ... Sans l'aide des pompiers, je ne peux pas m'en sortir. »

2 - L'adjointe au Maire de Rosières : « Quand on a fait venir les supermarchés, les moyennes surfaces commerciales, plein de commerces de la rue ont fermé. Parce que maintenant dans une seule surface vous avez tout ... Bah si on n'avait pas accepté ça, là on a fait entrer le loup dans la bergerie et on a fermé. Voilà, les élus ont fait cette grande surface, elle nous rapporte plus d'activités... Un forum d'urbanisme commercial a été prévu pour apprendre aux élus à ne pas faire n'importe quoi. »

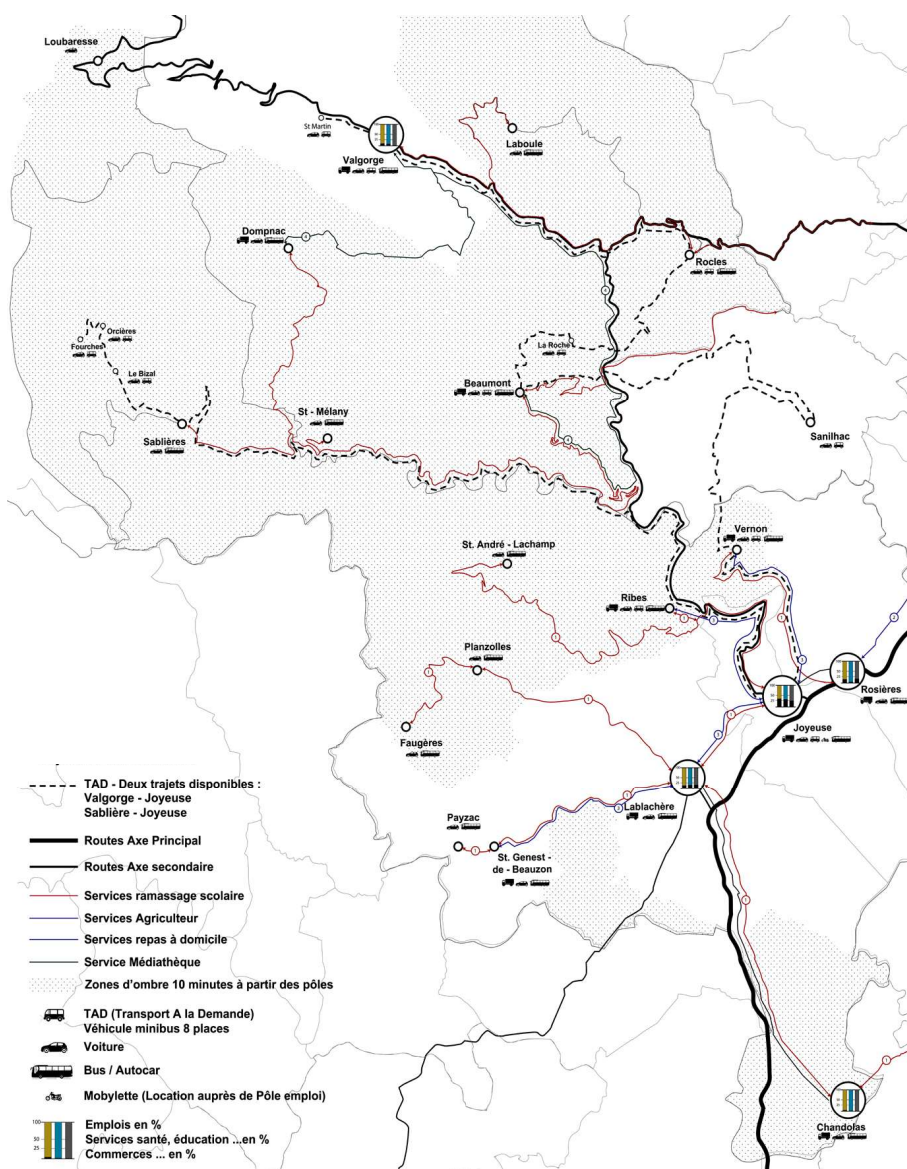
Une double conséquence :

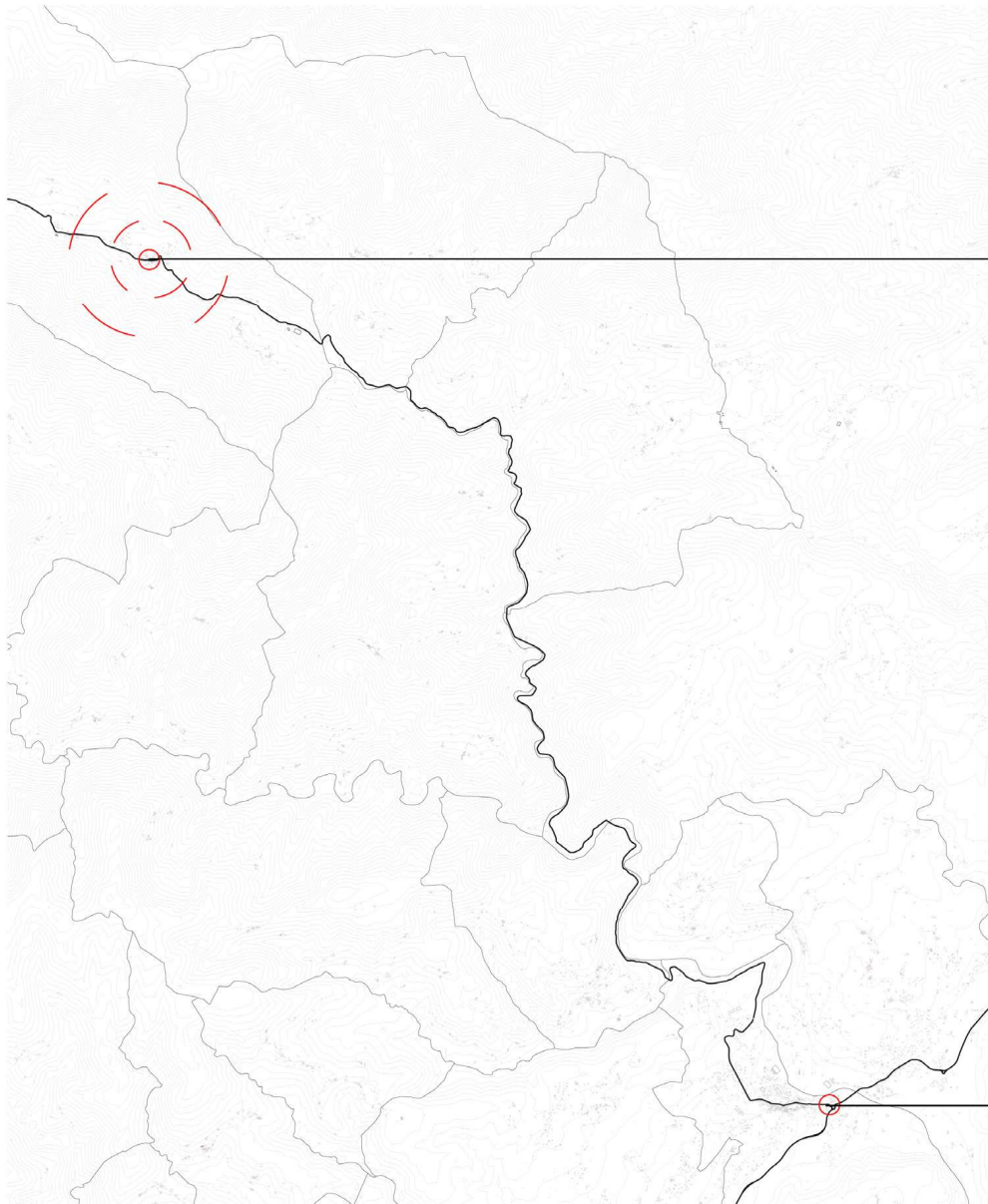
Cette logique de « modernisation indifférente » a eu bien évidemment des conséquences, sur la petite échelle comme sur la plus grande (le territoire) :

1 - À grande échelle, les communes « pôles », en faisant venir cette grande offre, n'essaient pas de répondre uniquement à leurs propres besoins, mais visent toutes les communes du territoire (soit directement, soit par le biais de contrats), et par conséquent elles les

aspirent et participent davantage à leur isolement, et c'est cela qui crée le déséquilibre territorial.

2 - À petite échelle, cette logique affecte négativement ces communes « pôles », elle-même, en participant à la perte de leur identité. Parce que tous ces moyens de progrès qu'elles font venir (ZA, ZC) ne respectent presque en rien ni les qualités paysagères des sites de leurs implantations ni l'identité architecturale et urbaine de ces communes.





**Rééquilibrage du territoire
Valgorge**

Centre multiservice (médical, commercial et centre technique) qui s'adresse aux communes de proximité.

**Revalorisation d'identité
Joyeuse / Rosières**

Au niveau urbain et architectural, maîtriser la qualité des extensions urbaines, repenser l'espace public et l'insertion paysagère.

Gradation

Un espace multiservice à Valgorge

Projet de Romain Merceron et Mohamadou Faye

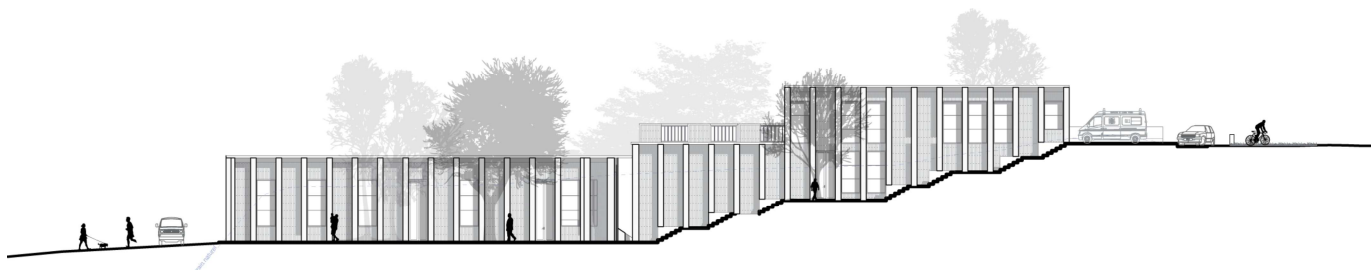
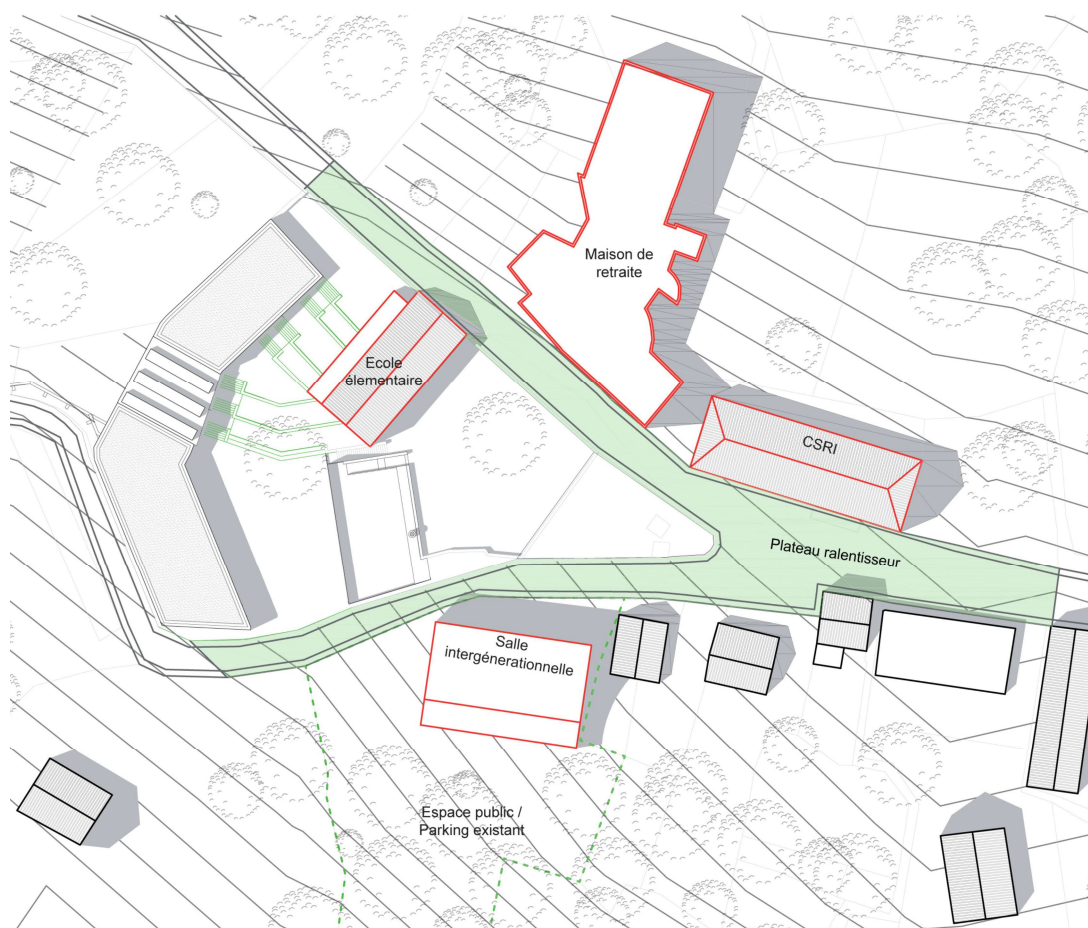
Le projet propose une liaison entre les différents équipements avec un plateau ralentisseur qui permet d'avoir un espace partagé entre promenade douce et automobile.

Le plateau ralentisseur permet en même temps de marquer l'entrée de Valgorge et de sécuriser l'approche de l'école primaire ainsi que la maison de retraite.

L'espace public donne une centralité, créant un nouveau centre urbain où la vie quotidienne vient alimenter le petit cœur de Valgorge. L'édifice et la place

publique sont orientées Est-Ouest ce qui permet de profiter pleinement de l'ensoleillement dans tous les locaux.

La cour de l'école est retravaillée afin d'avoir une nouvelle spatialité (sous-espace) et de récupérer la partie enterrée pour y insérer un programme (boulangerie / confiserie / salon de thé).





Espace d'accueil, espace de transition

Une gare routière à Joyeuse

Projet de Rabiê Jaafri

La restructuration de la ZA :

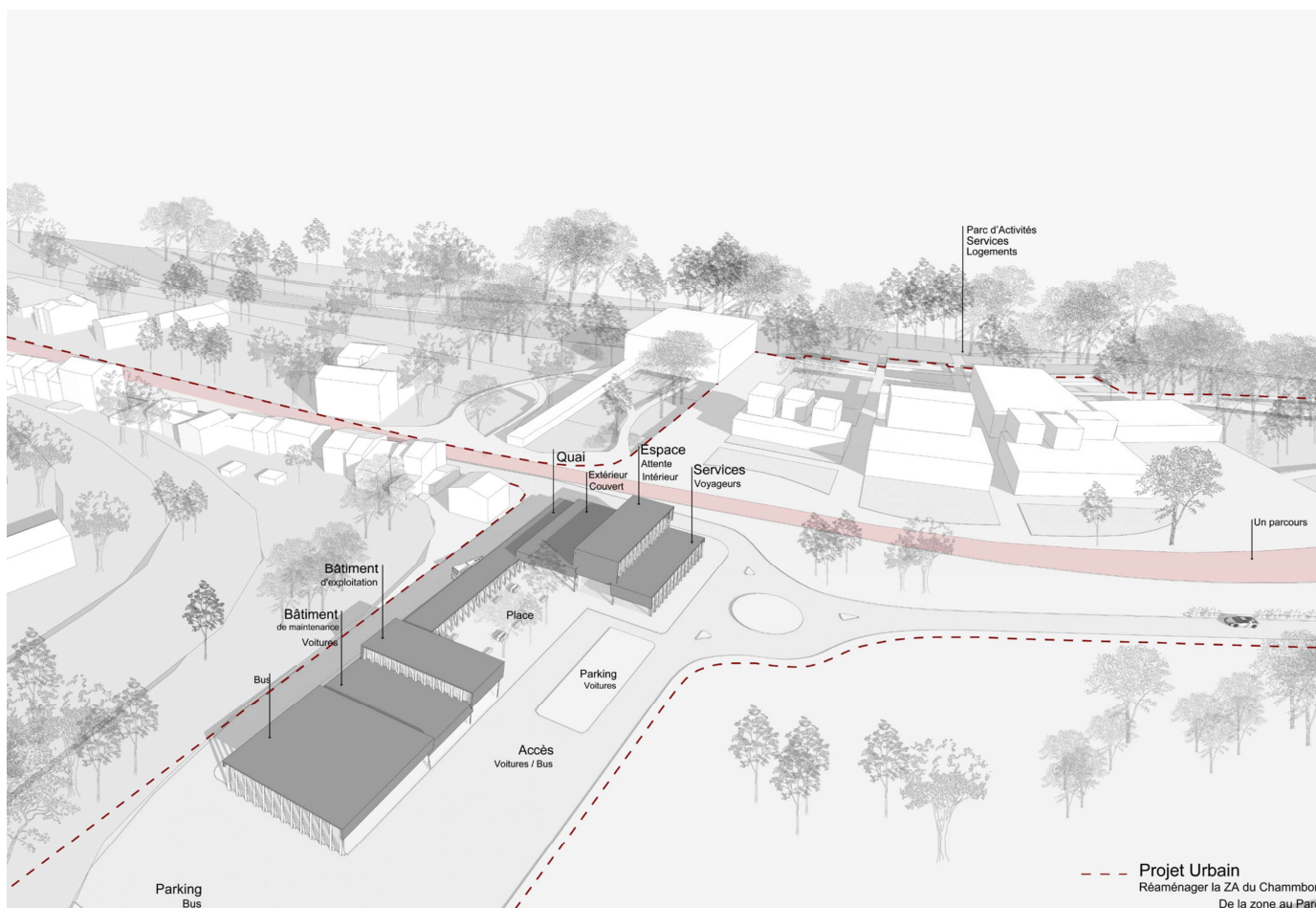
Le projet urbain propose une nouvelle organisation spatiale s'inscrivant davantage dans la continuité de l'évolution naturelle de Joyeuse, le long de sa voie principale. C'est une proposition d'un tissu plus dense et plus mixte intégrant à la fois activités, commerces, logements et espace public partagé. Cet espace public tient compte du caractère routier de cette partie de la commune,

il est plutôt dynamique, il fait la transition, l'échange entre plusieurs modes de déplacement (voitures, bus, vélos, piétons ...), et se matérialise par le travail sur un parcours piéton qui relie et unifie le tout. Il peut être emprunté soit dans un sens pour rejoindre le centre-bourg, soit dans l'autre pour rejoindre la promenade le long de la Beume.

La gare routière :

Une architecture singulière qui marque ce grand espace d'accueil, et qui, par

une organisation spatiale plutôt simple, essaye de faire coexister une diversité de programmes. Un module basé sur un parti pris structurel (poteaux porteurs en bois, et couverture en zinc) prend différentes largeurs et hauteurs suivant les usages qu'il abrite. En parallèle, un travail a pu aussi être fait sur l'espace public, pour permettre au projet par des dilatations spatiales, de s'accrocher au projet urbain.



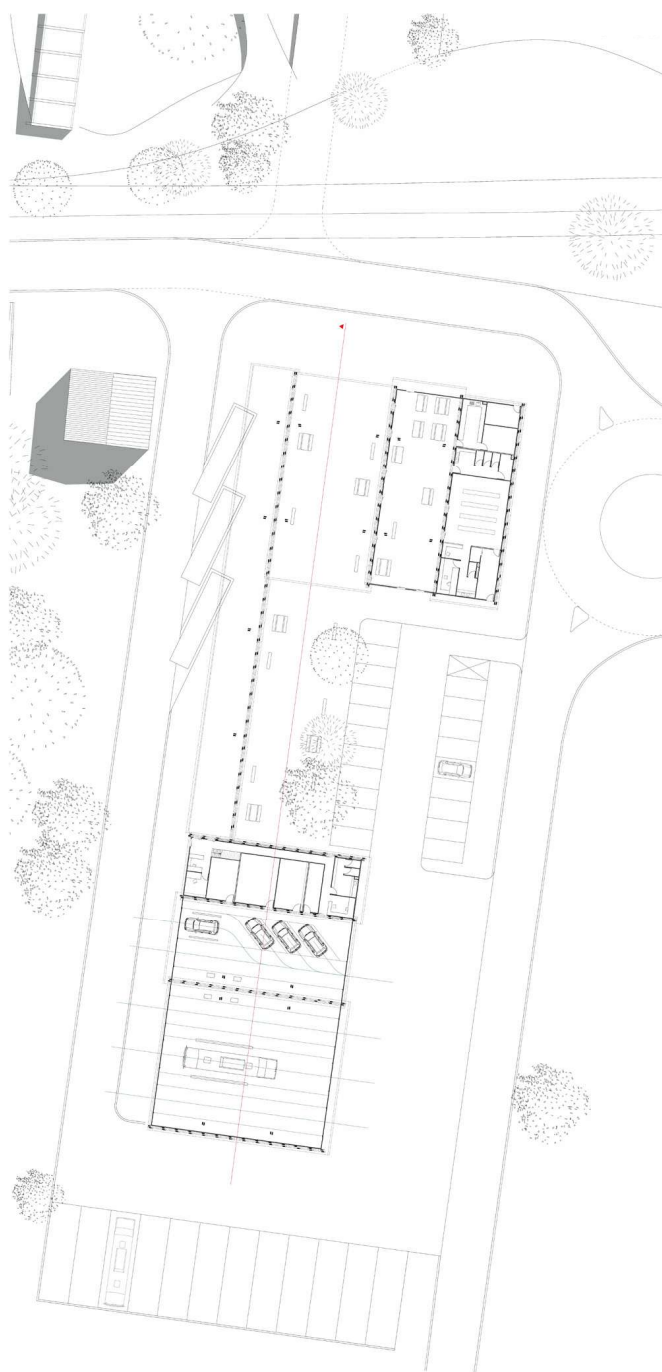
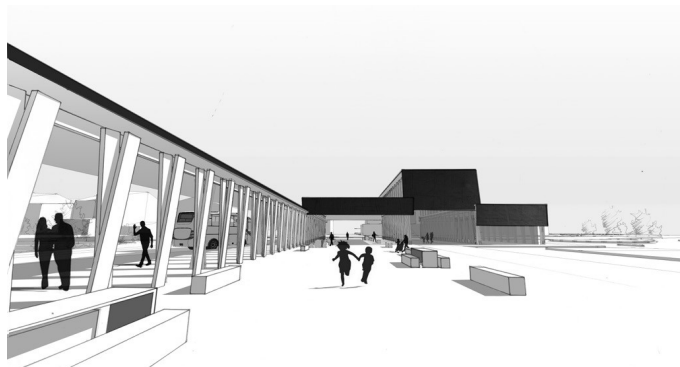
Croquis d'ambiance
Pour un meilleur accueil



Croquis, vue d'ensemble



Croquis, dilatation spatiale



Proposer un cahier des charges pour l'extension d'un bourg

Un centre artisanal et des logements à Joyeuse

Projet de Nayr Delgadillo et Baptiste Kacem

Recomposition d'une parcelle commerciale :

Pour répondre au problème du développement incontrôlé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie, nous avons choisi d'intervenir à Joyeuse.

Ce village historique se démarque par l'importance de l'artisanat.

Lors de notre visite, nous avons pu remarquer une incohérence urbaine

en allant sur une zone commerciale «plantée» entre le vieux bourg et la Beaume. Cet aménagement a créé une rupture entre les deux entités. C'est pourquoi notre projet consiste à recomposer cette parcelle.

L'objectif est de pouvoir s'inscrire dans la continuité historique du village. Et ce, en étudiant l'existant pour l'intégrer à la réflexion. Notre proposition est un nouveau PLU qui s'appliquerait au développement de tous les villages.

Projet d'architecture :

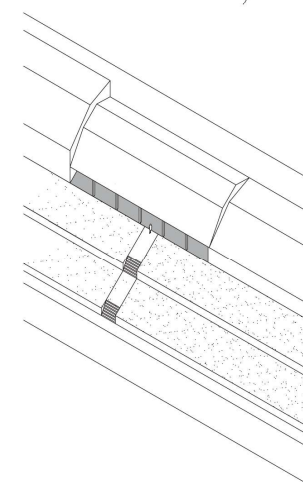
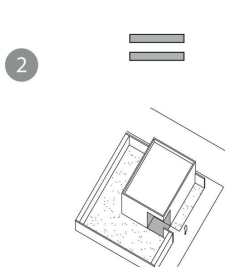
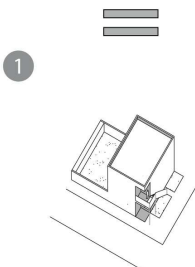
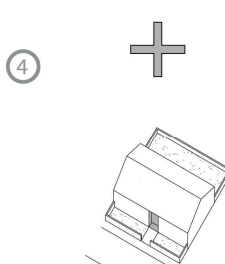
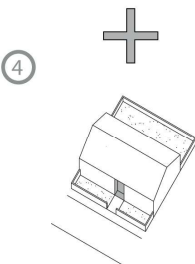
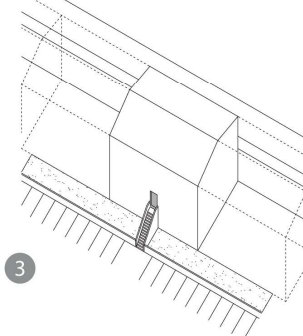
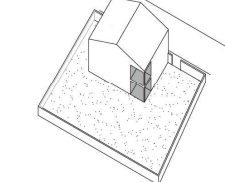
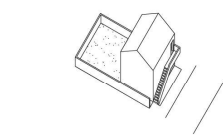
Nous avons zoomé sur une partie du plan-guide afin de développer deux projets d'architecture. Le bâtiment donnant sur la rue est un centre artisanal qui regroupe toutes les fabrications artisanales de la Beaume-Drobie. Les bâtiments situés à l'arrière de la parcelle sont différents types de logements allant du T2 au T4. Les bâtiments situés le long de l'esplanade regroupent différents équipements publics à l'échelle du quartier proposé (bureaux associations, bibliothèque, laverie commune, etc.)

Typologie des bâtis

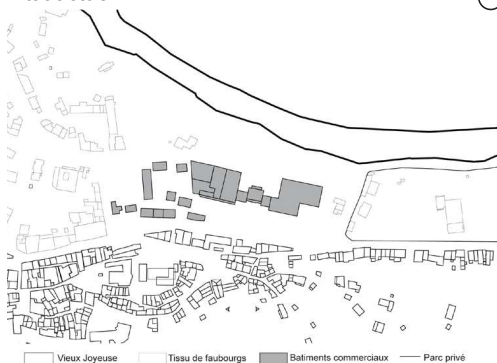
① Maison de faubourg surélevée

② Maison de faubourg années 60s

③ La maison boutique



Etat actuel



Etat projeté



Proposition de recomposition urbaine



RDC



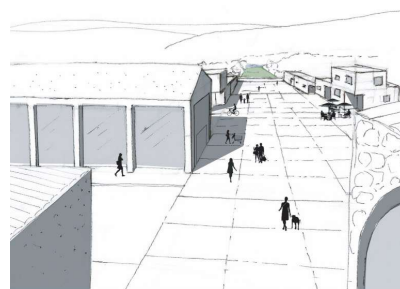
R+1



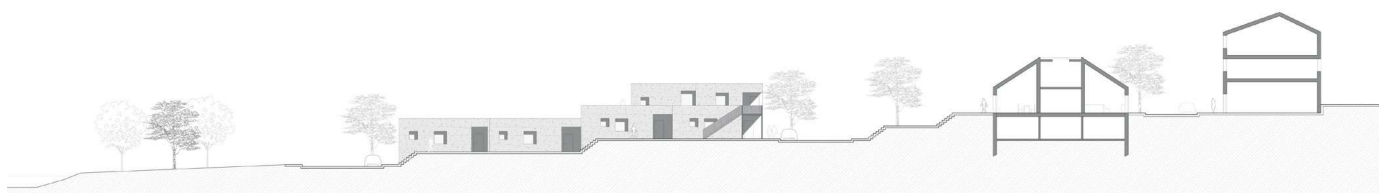
Etat actuel



Ouverture sur la Beaume



Reprise du bourg en escalier



Articuler les activités au paysage

Joyeuse : les activités, la culture et l'habitat pour ouvrir le centre-bourg vers la rivière

Projet de Mathilde Brochon, Anaïs Cabessut, Laure Renard et Tiphaine Tauziat

Lors de l'arpentage du territoire, Joyeuse nous est apparue comme le point majeur d'impulsion de la communauté de communes. Elle est construite au bord de la Beume. Il existe un arrière fortement fermé vers la rivière alors qu'il y a des paysages intéressants à cadrer.

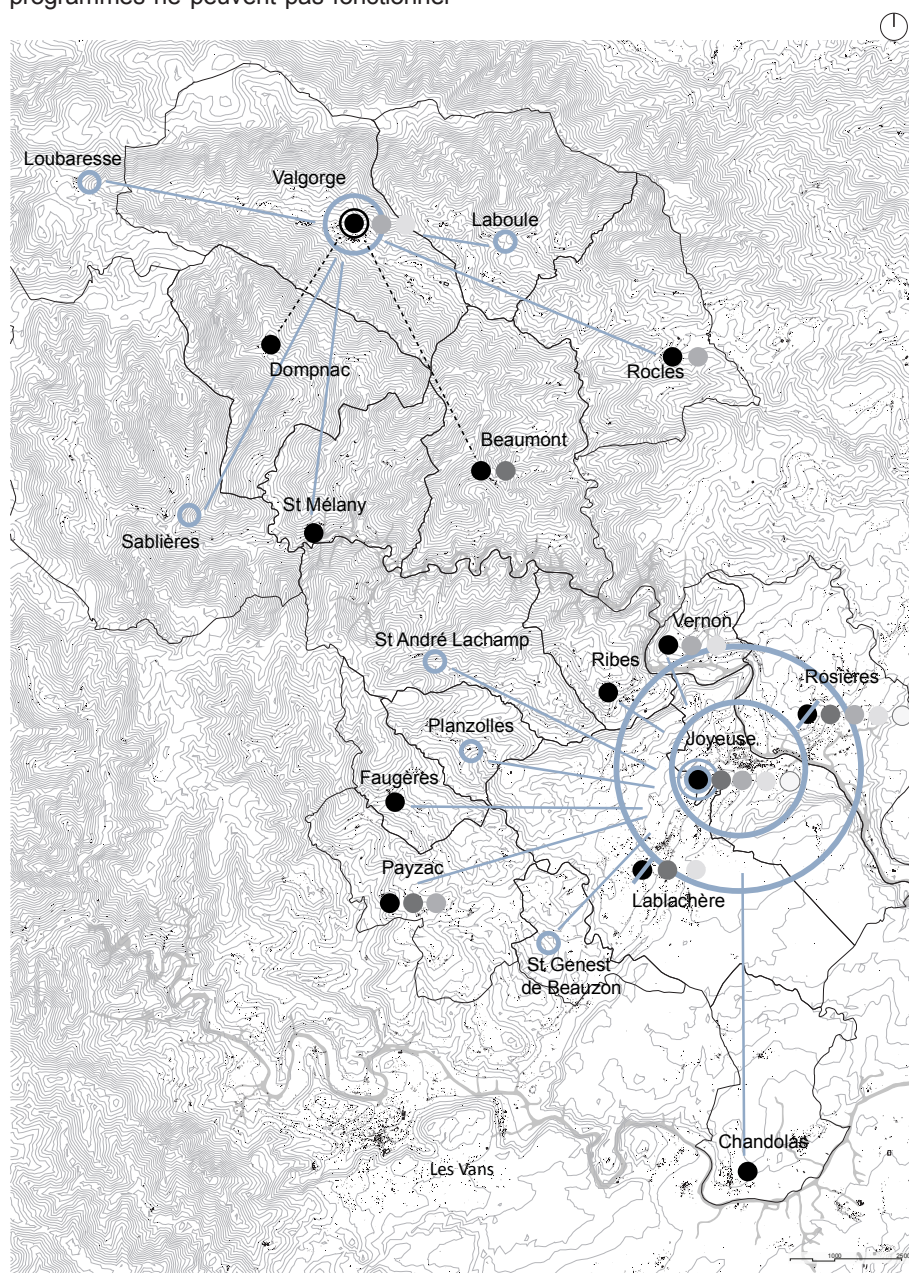
Joyeuse, un centre-bourg dynamique pour le territoire de la communauté de communes

Identification de deux pôles culturels en Pays de Beume Drobie

Une ouverture vers cette rivière avec une liaison au bourg constitue une véritable piste de projet pour le devenir de cette commune.

Le projet de pôle culturel est né de rencontres avec les habitants et les autres acteurs locaux. Le principal élément qui semble manquer aujourd'hui est une médiathèque intercommunale. Ces programmes ne peuvent pas fonctionner

sans un espace commun dédié aux habitants : une salle des fêtes. Les activités culturelles, pour constituer un véritable pôle, doivent être rassemblées avec les activités de commerce qui animent le bourg : le marché. Les acteurs locaux nous ont aussi exposé le problème du logement locatif. C'est un problème qui concerne le devenir de la commune.



Joyeuse, une richesse culturelle dispersée

Rencontres avec les acteurs locaux et leur dynamique

Bibliothèque municipale

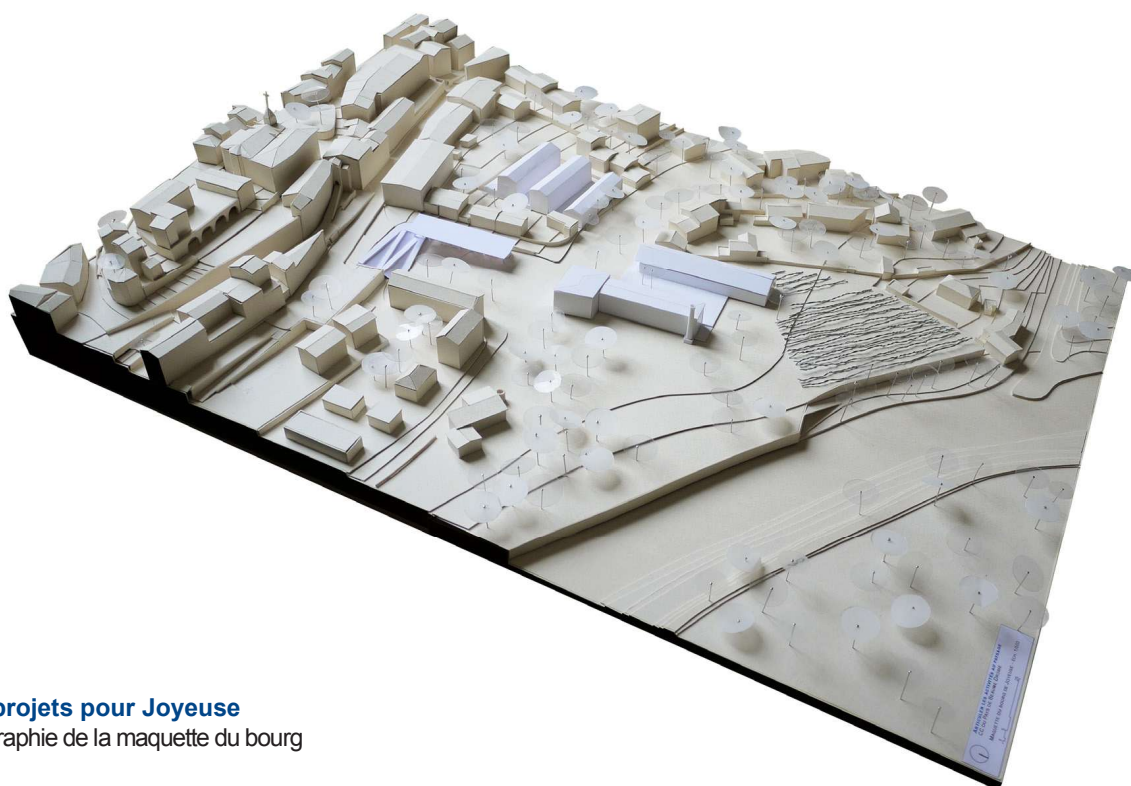
« La bibliothèque est mal située et trop petite à l'heure actuelle. On a depuis quelques années un fond de livres à nous, mais il nous manque encore beaucoup de livres récents pour compléter cette petite collection. Il faudrait que la bibliothèque devienne un lieu repérant, visible et accessible. Il faut créer des lieux pour que les gens se rencontrent. »

Ancienne filature et Maison Armand

« Tout le bâtiment faisait partie de la filature avant. La maison Armand était la maison des maîtres, la partie arrière la filature, et là où se situe la salle de projection, c'était le réfectoire et les logements des ouvriers. Le bar le Grain de Malice était quant à lui la maison du jardinier donnant sur la cour qui était autrefois un grand jardin. »

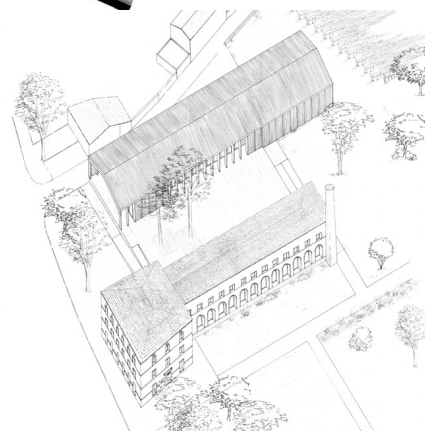
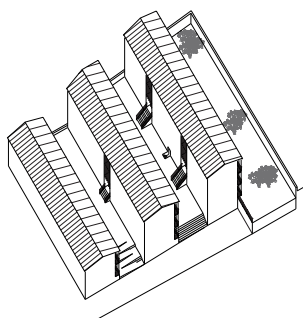
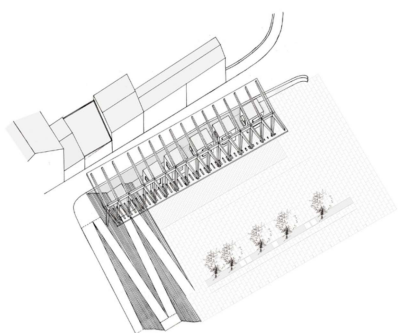
Immobilier

« Dans la communauté de communes, on retrouve du monde qui vient s'installer, des natifs, mais aussi des retraités. On a donc beaucoup d'acquisitions, et énormément de résidences secondaires. En revanche, il n'y a pas d'offre de location, pourtant, la demande va en s'accroissant. »



Trois projets pour Joyeuse

Photographie de la maquette du bourg



Joyeuse et le projet de pôle culturel

Un projet autour des activités

Un projet autour de l'habitat

Un projet autour de la culture

Quand le patrimoine révèle la culture

Un pôle culturel à Joyeuse

Projet de Mathilde Brochon et Tiphaine Tauziat

Au pied du centre-bourg et au bord de la Beaume, le site de l'ancienne filature de soie est un lieu qui fait appel. Ses éléments structurants sont à intégrer dans la dynamique d'un développement du bourg vers le potentiel de la rivière et son paysage. Notre programme a pour

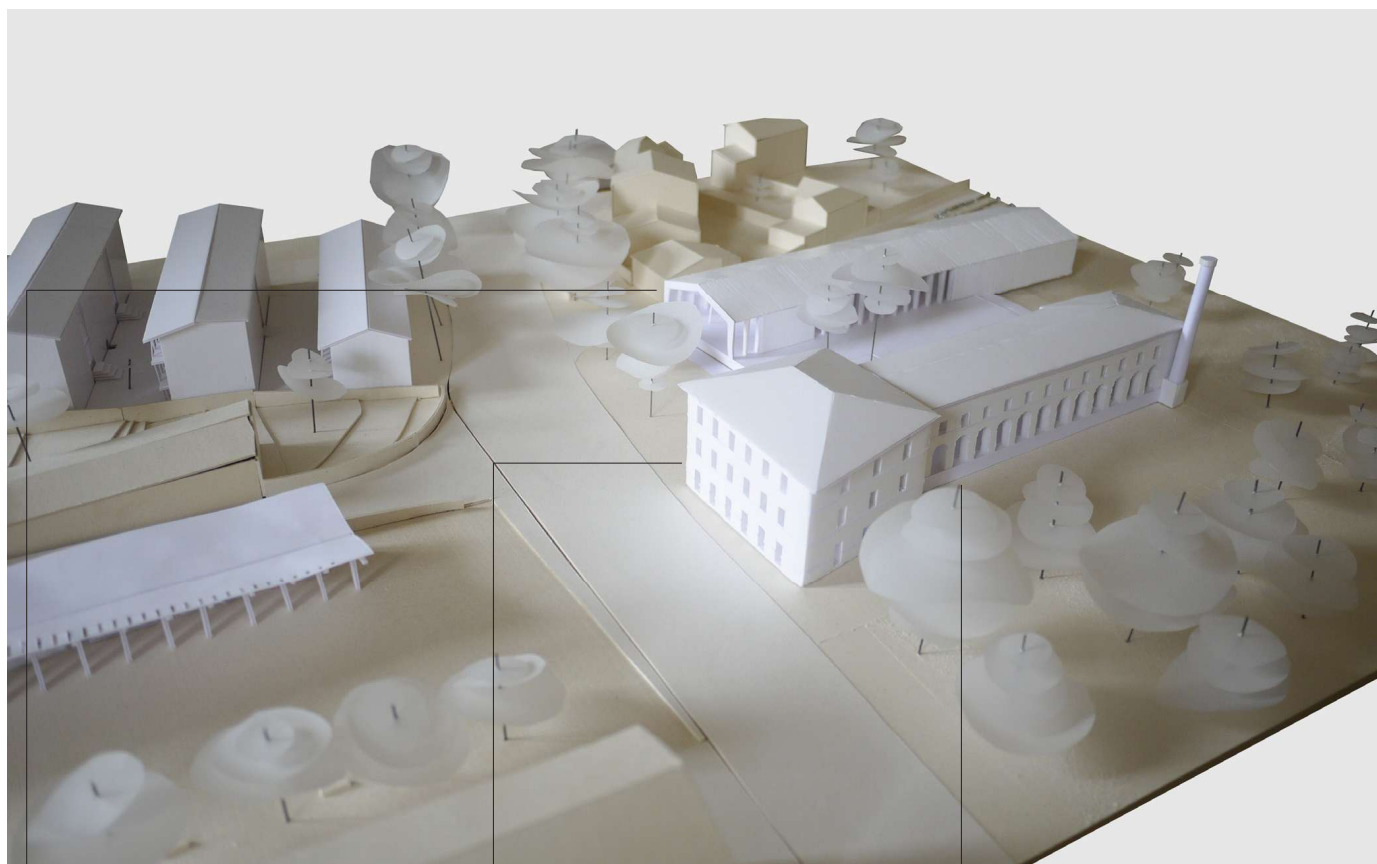
objectif d'étoffer l'offre existante et surtout de rendre ces lieux publics plus visibles, pour en faire des lieux de rassemblement.

Il s'agit d'élever le statut de la bibliothèque municipale à celui d'intercommunale, mais aussi de donner aux habitants une salle communale plus généreuse et polyvalente que celle qui existe aujourd'hui. La première intention est de

réhabiliter des bâtiments de caractère, avec une certaine valeur architecturale et patrimoniale. Le nouvel édifice sera quant à lui uniquement ouvert sur ce socle qui servira de terrasse et prolongera la salle des fêtes communale. La Maison Armand s'ouvrira sur la place du 14 juillet, la médiathèque et la salle de danse sur le parc et la rivière, et le comptoir avec terrasse abritée sur le centre du bourg.

Joyeuse, un nouvel aménagement entre la place du 14 Juillet et le parc au bord de la Beaume

Photographie de la maquette avec les différents programmes du pôle culturel



Comptoir ouvert sur la terrasse

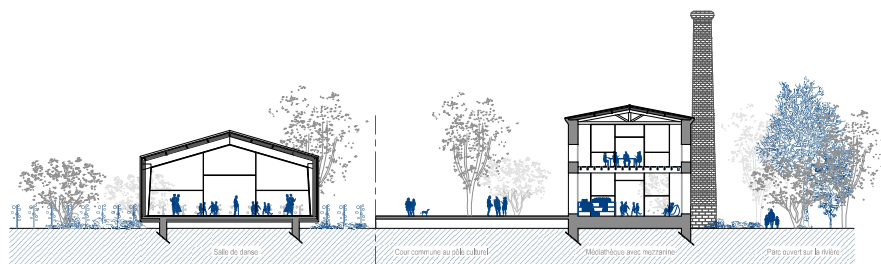
Salle des fêtes communale
ouverte sur un espace extérieur
abrité

Studio de l'école de danse

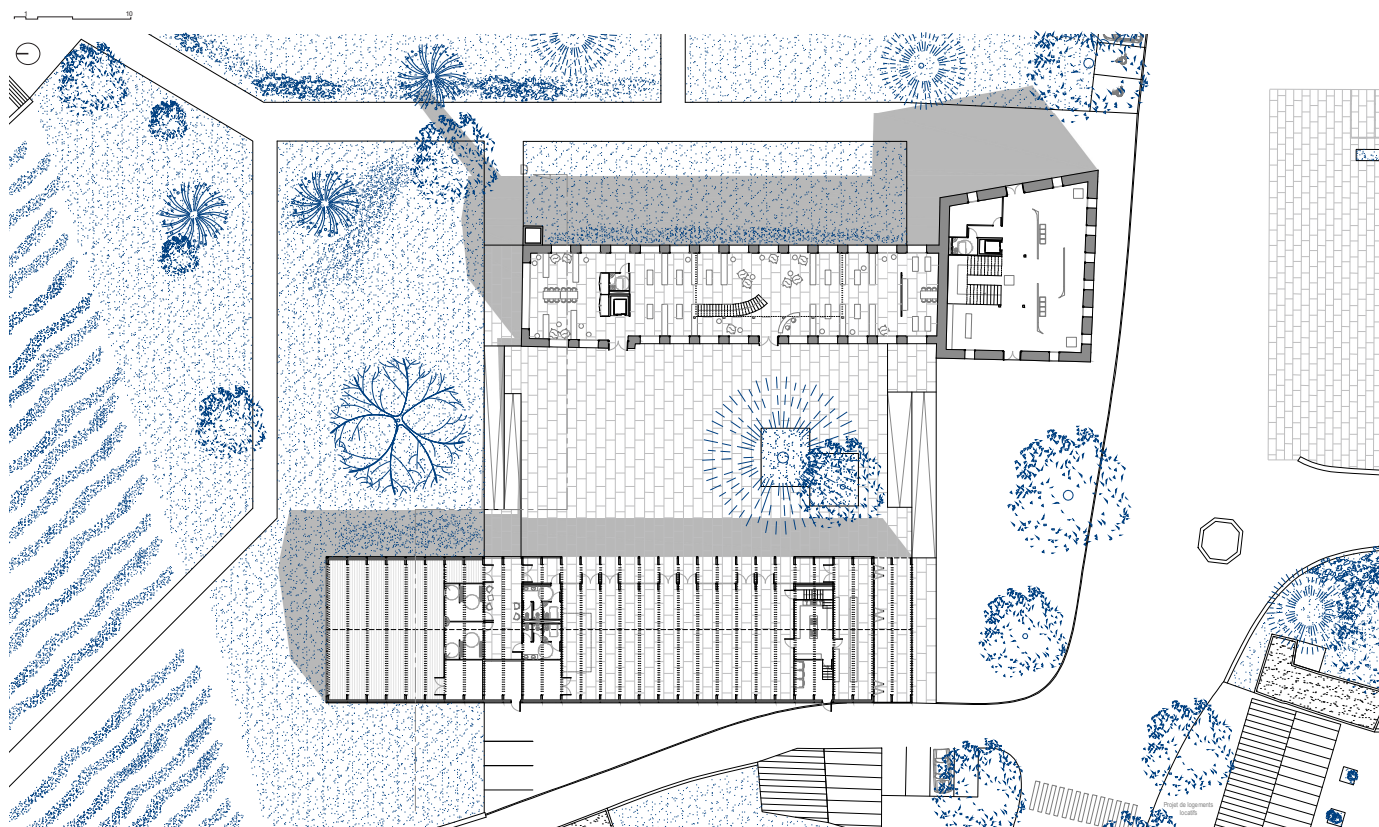
Maison Armand aménagée
en école de musique sur trois
niveaux avec espace d'exposition

Médiathèque intercommunale
avec mezzanine ouverte sur le
socle et le parc dans l'ancienne
filature

Réhabilitation de la Maison Armand et de l'ancienne filature & Construction d'un bâtiment contemporain lié par un espace public commun

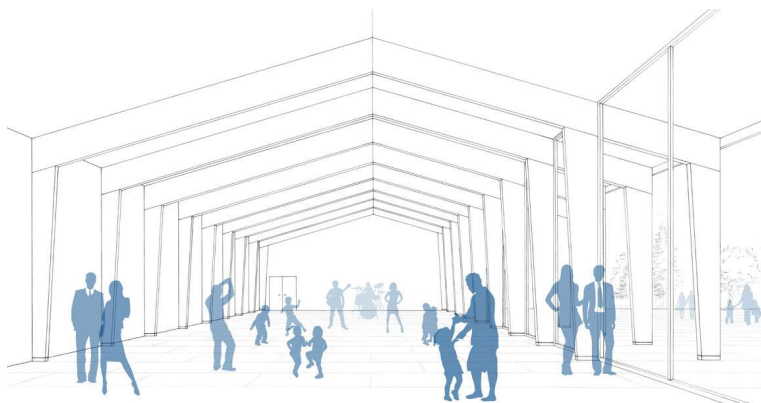


Coupe transversale - Deux bâtiments autour du socle, dans le parc



Plan du projet de pôle culturel

Salle des fêtes communale



Médiathèque intercommunale



Au cœur du dynamisme joyeusain

Un marché couvert à Joyeuse

Projet de Anaïs Cabessut

La place du 14 Juillet constitue un ancrage visuel. Visible du cœur historique, elle met en scène la Maison Armand et constitue un emplacement privilégié pour le marché. Le projet consiste à concevoir un espace de marché couvert valorisant de concert le pôle culturel, le jardin paysager et la Beaume, et à créer une liaison du vieux

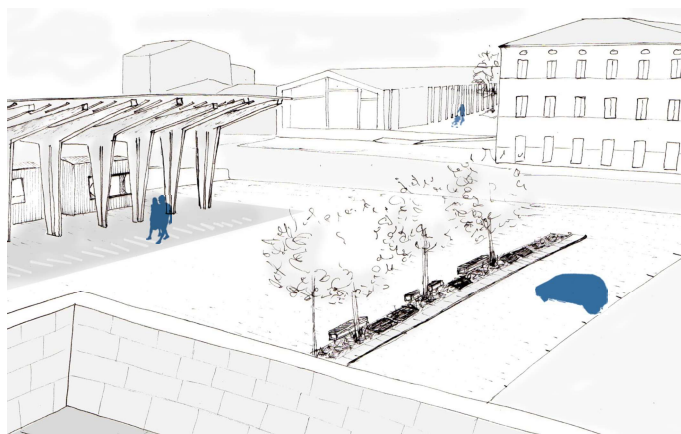
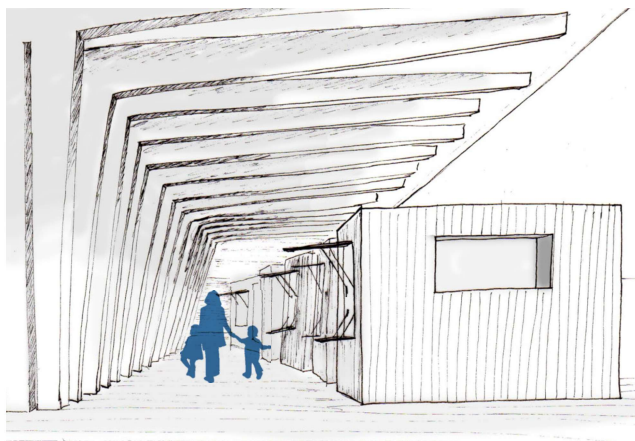
Joyeuse jusqu'aux berges. L'implantation choisie permet de donner un usage au fond de parcelle et d'orienter le regard vers les autres éléments du programme. Un sol commun permet de marquer une continuité entre ces derniers.

Le marché couvert se compose d'un auvent abritant des stands pérennes en bois dont un glacier/point de vente de produits régionaux (commandés via

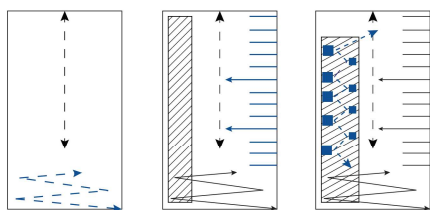
internet). Le reste de l'espace est laissé à la libre appropriation des commerçants et des consommateurs alors «en terrasse». L'intention est de créer les jours de marché une interaction entre les différents stands. L'axe principal vers le pôle culturel se trouve brouillé par les aléas des acheteurs, reproduisant la forme du parcours depuis le vieux bourg.

Joyeuse, un nouvel aménagement autour de la place du 14 Juillet

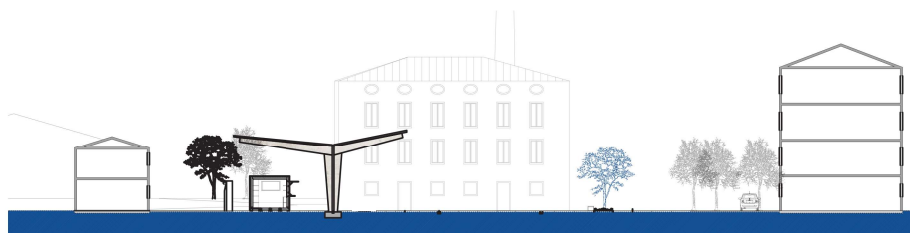
Croquis du marché couvert vu du dessous et du haut de la place



Evolution du projet en schémas



Coupe transversale sur le marché couvert



Coupe longitudinale sur le marché couvert



Habiter Joyeuse

Des logements à Joyeuse

Projet de Laure Renard

Ce projet de logements se situe au centre de Joyeuse, sur un site à l'origine en pente qui a subi un décaissement pour la construction de bâtiments, aujourd'hui abandonnés.

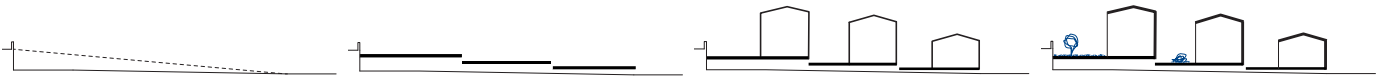
L'objectif du projet est donc de retrouver artificiellement cette pente en créant trois strates surélevées sur lesquelles

se posent les logements. Les bâtiments reprennent la typologie de ceux alentour avec une toiture à double pente, forme adaptée à leur programme qui fait référence à l'échelle domestique. Chaque barre se trouve liée à sa strate propre permettant ainsi une appropriation de celles-ci par les habitants, créant un lieu de rencontres et d'échanges.

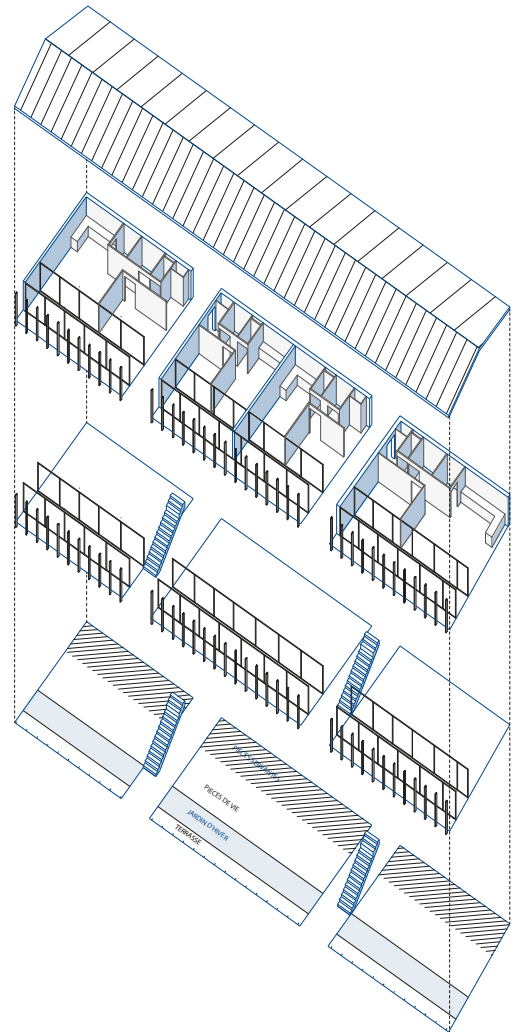
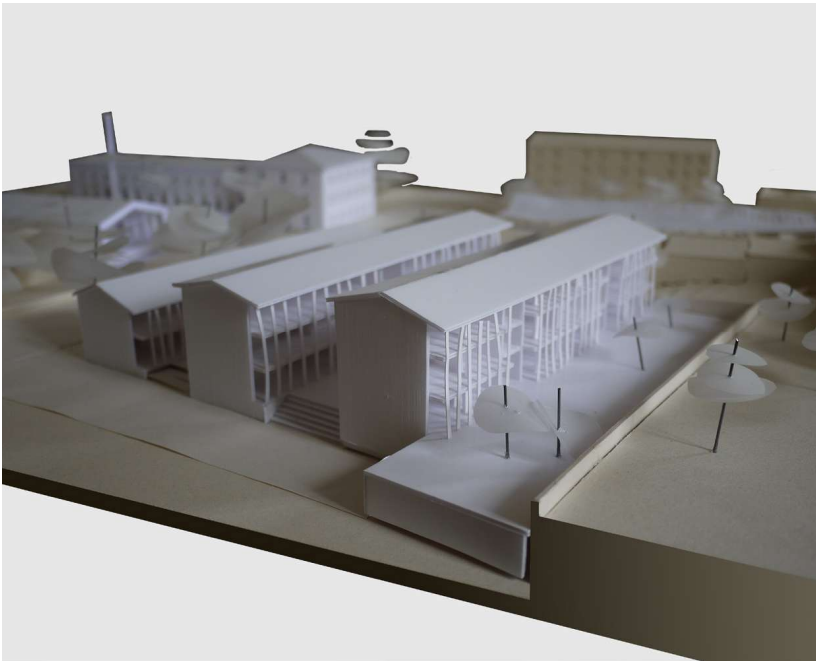
Cette grande ouverture plein sud permet de profiter au mieux des espaces extérieurs et offre la possibilité d'être fermé au nord, afin d'éviter les vis-à-vis et de préserver une intimité. Au sud, des filtres permettent une mise à distance des logements par rapport à l'extérieur, grâce à une série de poteaux et des jardins d'hiver.

Joyeuse, un nouveau type de logements dans le bas du bourg

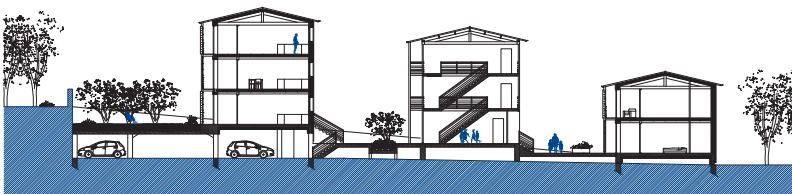
Evolution du principe architectural



Photographie de la maquette du projet & Axonométrie d'un bâtiment



Coupe transversale Nord/Sud - Recréer la pente



Qualifier le bourg

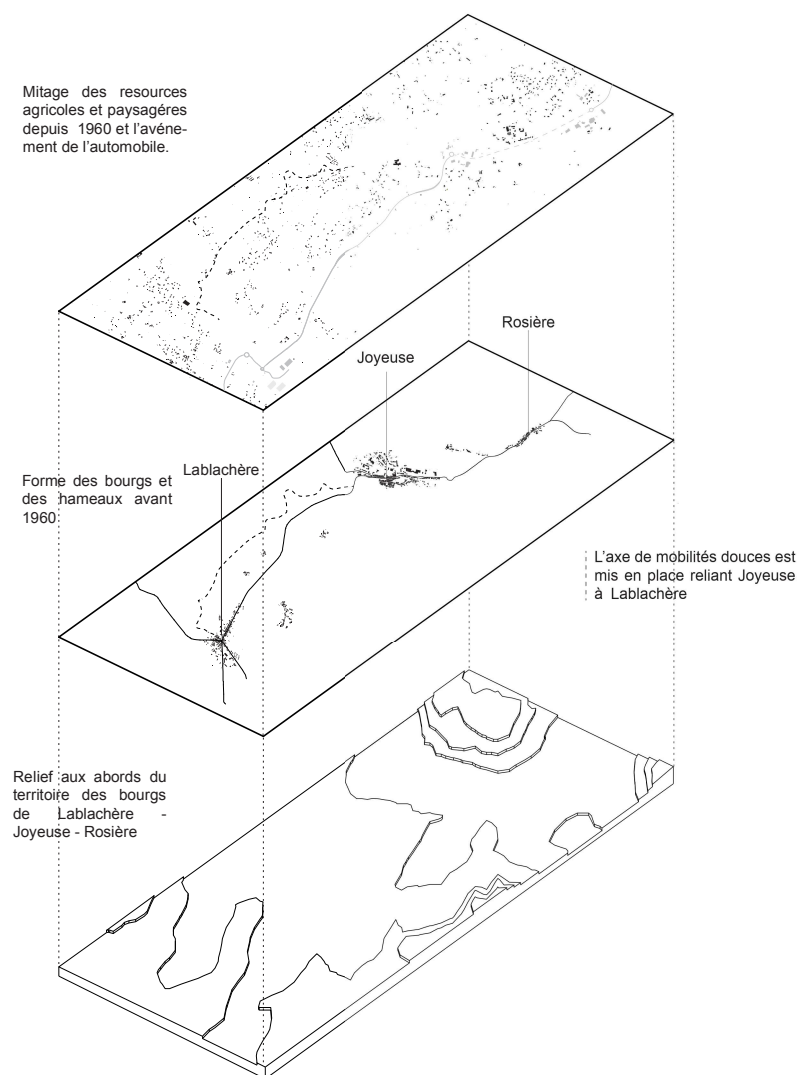
Implanter des équipements, des activités et une nouvelle manière d'habiter à l'entrée du bourg

Projet de Adrien Maquin, Ersilia Moldovan, Pierre Otal et Olivier Robert

Suite à notre semaine d'immersion en pays Beaume - Drobie, nous avons constaté que les territoires ruraux sont confrontés à deux phénomènes antagonistes. Le premier est la désertification des centres-bourgs et de certaines zones du territoire. Ce qui justifie, selon les élus, la nécessité de certains aménagements qui permettent d'accueillir de nouvelles familles. Mais il s'avère que cette forme de développement constitue depuis les années 1960 et l'avènement de

l'automobile, un mitage des ressources agricoles et paysagères par des maisons individuelles et des zones d'activités. Ce phénomène de mitage impacte à longs termes les activités liées à l'agriculture et au tourisme par exemple. Cette urbanisation des campagnes est due au fait que des communes ont cédé aux pressions de propriétaires terriens désireux de bénéficier de l'intérêt d'une rente foncière urbaine supérieure à la rente foncière agricole et de nouveaux habitants dont il pensent connaître les attentes : « quand on vient à la campagne ce n'est pas pour se mettre les uns sur les autres ». L'idéologie de la maison

individuelle et des logiques de l'entre soi ont eu pour effet de démultiplier les axes de circulations tels que les rocades et les giratoires dans un premier temps. Puis la nécessité de l'accès automobile et du gain de temps a poussé les commerces à s'implanter à proximité de ces nouveaux axes dans un souci d'attractivité dans un second temps. D'autant que le foncier y est moins coûteux, plus abondant et accessible. Les premières zones commerciales sont alors apparues. Elles constituent aujourd'hui d'innombrables surfaces stériles qui ont imperméabilisé des sols souvent très fertiles.



Marc et Patricia

actif, 34 et 37 ans

«La famille s'agrandit, les logements dans le bourg ne correspondent pas à nos **modes de vie contemporain**, nous avons **construit** une maison avec une **vue imprenable** et **proche des axes rapides**.»

JOYEUSE Péri-urbain
Maison Individuelle Pavillonnaire



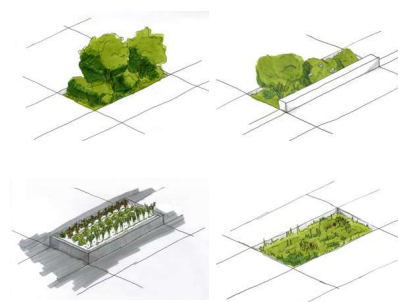
Jean-Luc TOUREL Maire de Lablachère

«Les équipements **nécessitant de la place** pour s'implanter et se développer, les parcelles, **ni cultivées, ni habitées**, sont des **opportunités à saisir**. Le site aux abords de la D104 permet aux familles de s'y **rendre facilement et rapidement**.»

LABLACHÈRE Péri-urbain
Équipements publics



L'élaboration d'un phasage de l'aménagement permet l'extension du centre bourg de façon cohérente en repensant radicalement les **logiques de planification** en milieu rural. Cela permet de favoriser le **lien social**, de développer les **mobilités douces**, d'entretenir une **synergie** entre les programmes proposés. La première intervention **redonne la place au piéton** avec l'implantation d'une borne à l'entrée du centre Ancien. Les trottoirs sont détruits et permettent la création d'une **trame paysagère** pour les accès aux logements en centre bourg. L'habitat groupé constitue la première intervention sur ce secteur. Dans un second temps, la création d'une crèche et d'un Fab Lab vient renforcer cette planification. La mise en place de **dispositif urbain** permet de gérer l'intimité en fonction des usages. L'implantation du futur collège marque le troisième temps fort de cette planification. Il est conçu comme le levier permettant la création d'un axe de mobilité doux reliant Joyeuse à Lablachère.



Contraste

Un espace de fablab et de coworking à Joyeuse

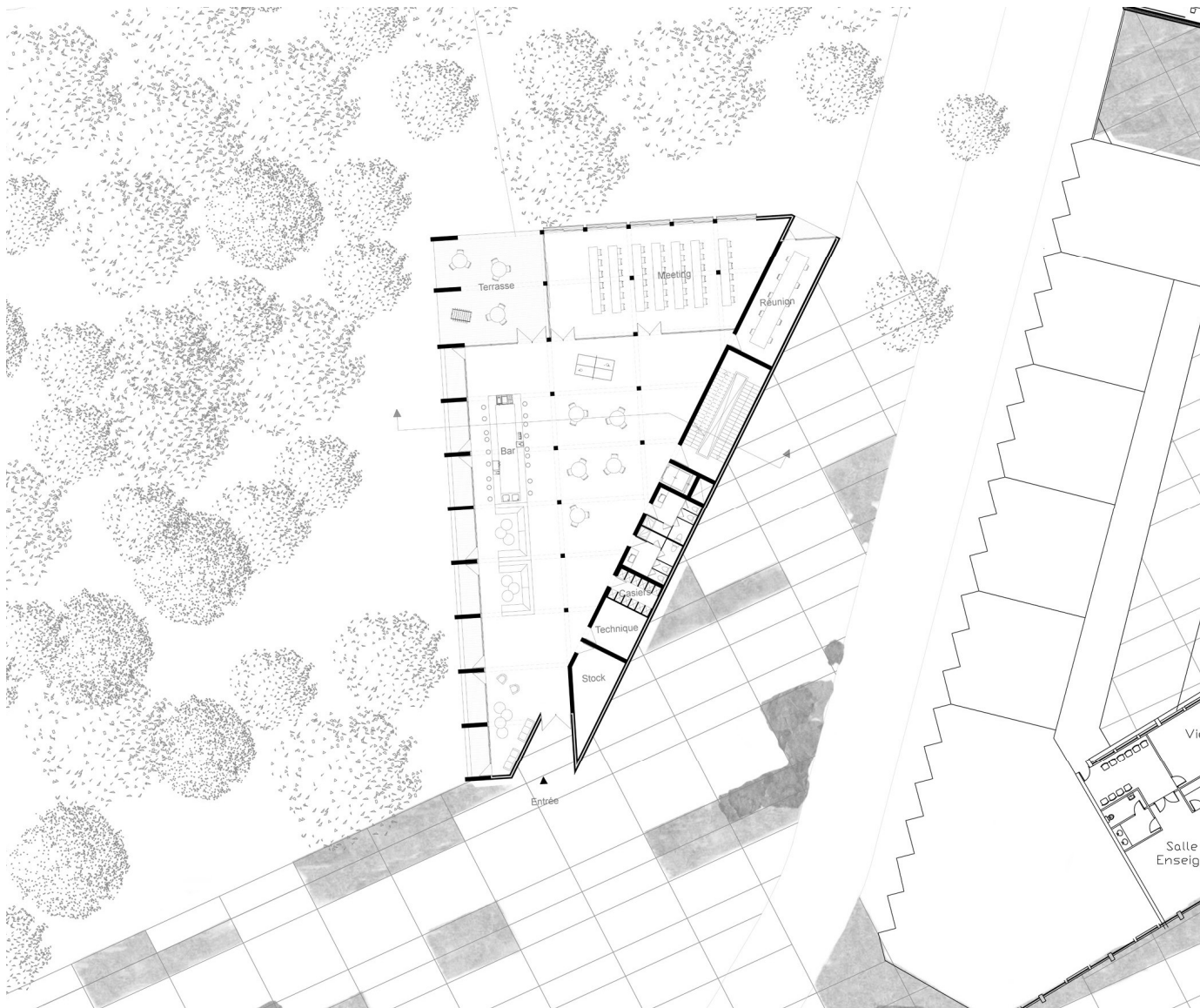
Projet de Olivier Robert

La présence d'un panorama remarquable sur les Monts d'Ardèche au Nord, de contraintes liées à la forte déclivité, à l'ensoleillement et aux nuisances routières ont sculpté le projet en constituant un contraste fort entre les trois façades. Ainsi, la façade Est est aveugle et contient dans son épaisseur

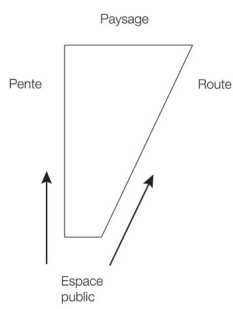
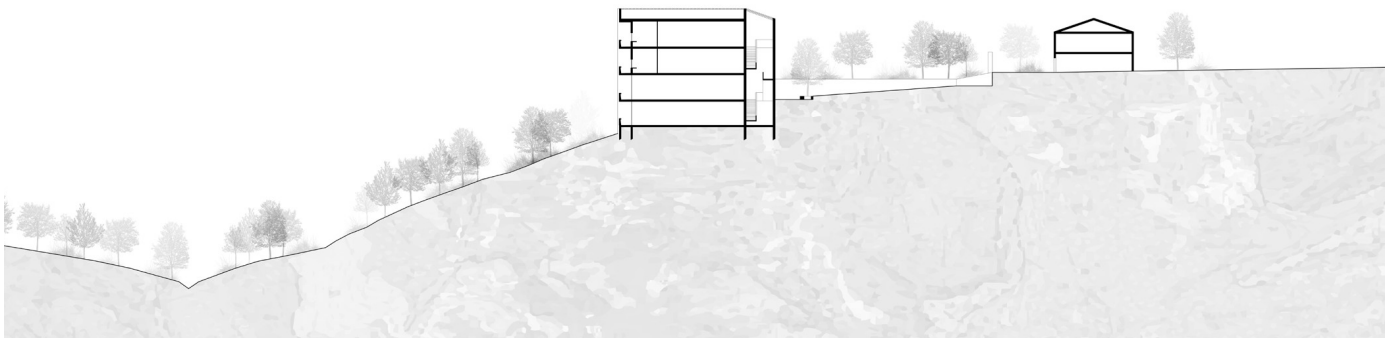
l'ensemble des espaces servants. À l'inverse la façade nord est très largement vitrée sur le grand paysage. Elle permet la pénétration d'une lumière constante au cœur du projet. Enfin la façade Ouest est composée de loggias qui s'intègrent à la structure. Celles-ci permettent de contribuer à la qualité des espaces de travail attenants tout en limitant l'apport de lumière directe. Une

variété de cadrages et d'ambiances est alors proposée au travers un parcours sur quatre niveaux.

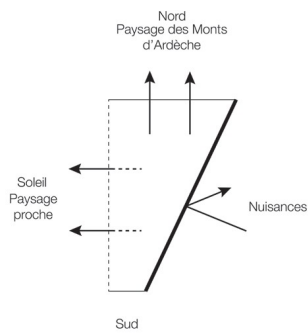
Enfin l'espace public requalifié collectivement, par une prise en compte de l'existant et une intervention par phasage, offre un parvis au projet ainsi qu'un accès aux mobilités douces.



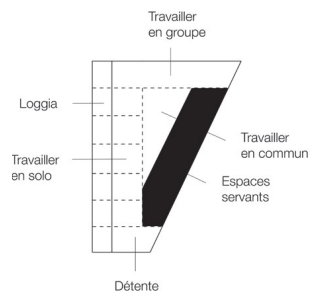
RDC - Se détendre, exposer, se rencontrer et découvrir



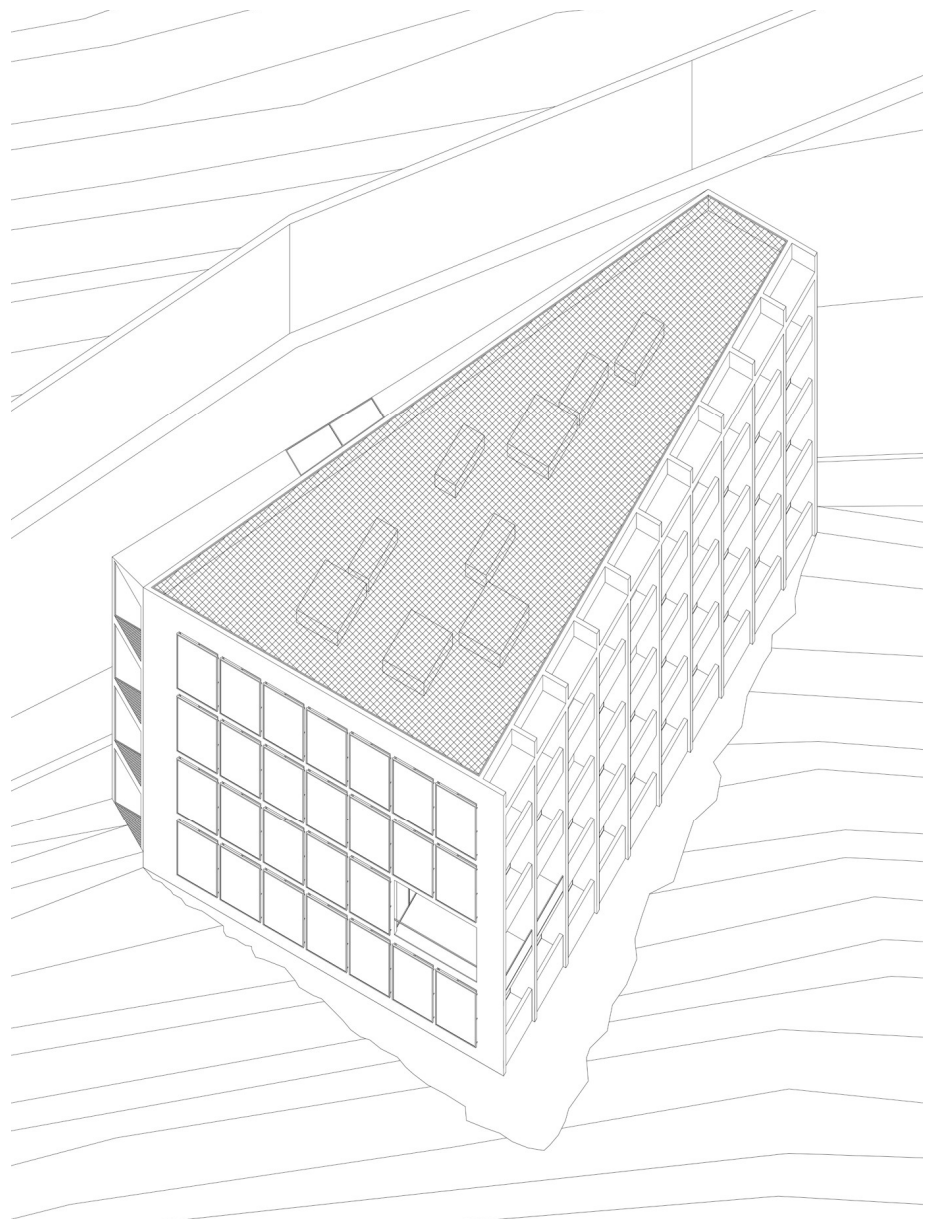
Une forme issue
de l'espace public



Des vues et des
porosités en contrastes



Des modes
de travail variés



Emergence de l'édifice

Crèche

Une crèche à l'entrée de Joyeuse

Projet de Ersilia Moldovan

Le site choisi est situé à proximité d'une école primaire (existante) et d'un collège (projet), afin de créer un pôle enfance jeunesse.

La forme du bâtiment est inspirée par le contexte local, composé de maisons traditionnelles avec des toits en double pente. Il y a une volonté de s'ouvrir sur la vue, sur le paysage. La forme

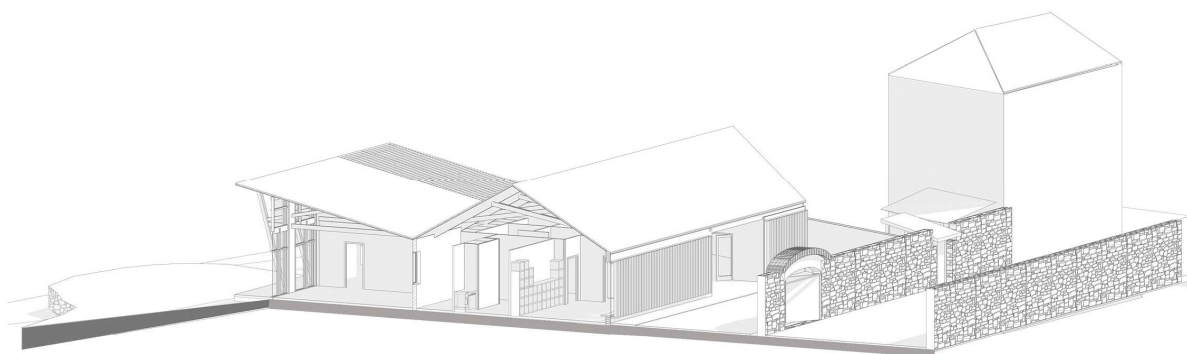
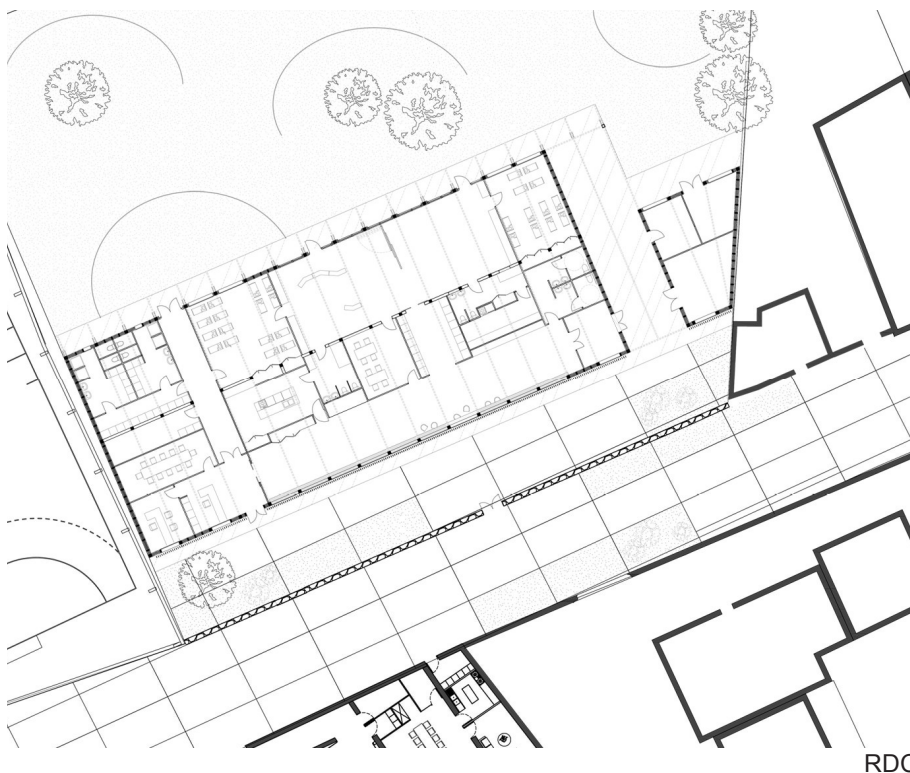
rappelle également aux enfants la forme de leurs maisons en leur donnant un sentiment de sécurité. Il solutionne également le problème de l'orientation cardinale, cherchant à donner de la lumière naturelle aux espaces dédiés aux enfants. Le mur en pierre existant est conservé et permet de créer une cour d'accueil, plein sud, devant l'immeuble. Cet endroit, qui fait la transition entre l'espace public et l'espace privé de la crèche, offre plus d'intimité aux enfants,

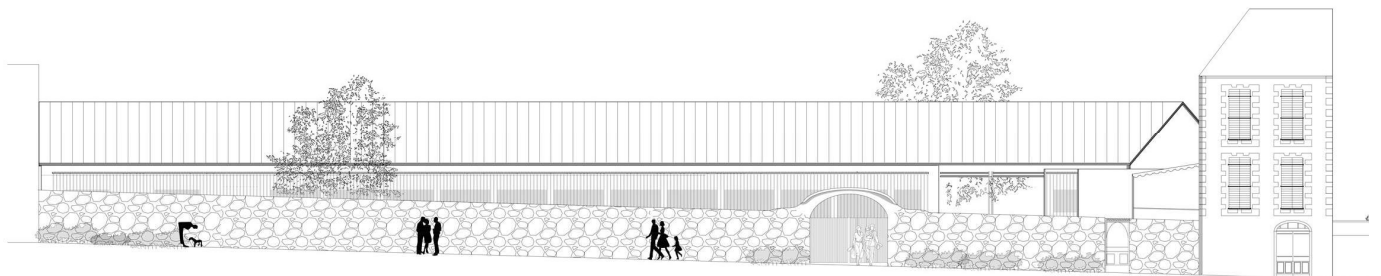
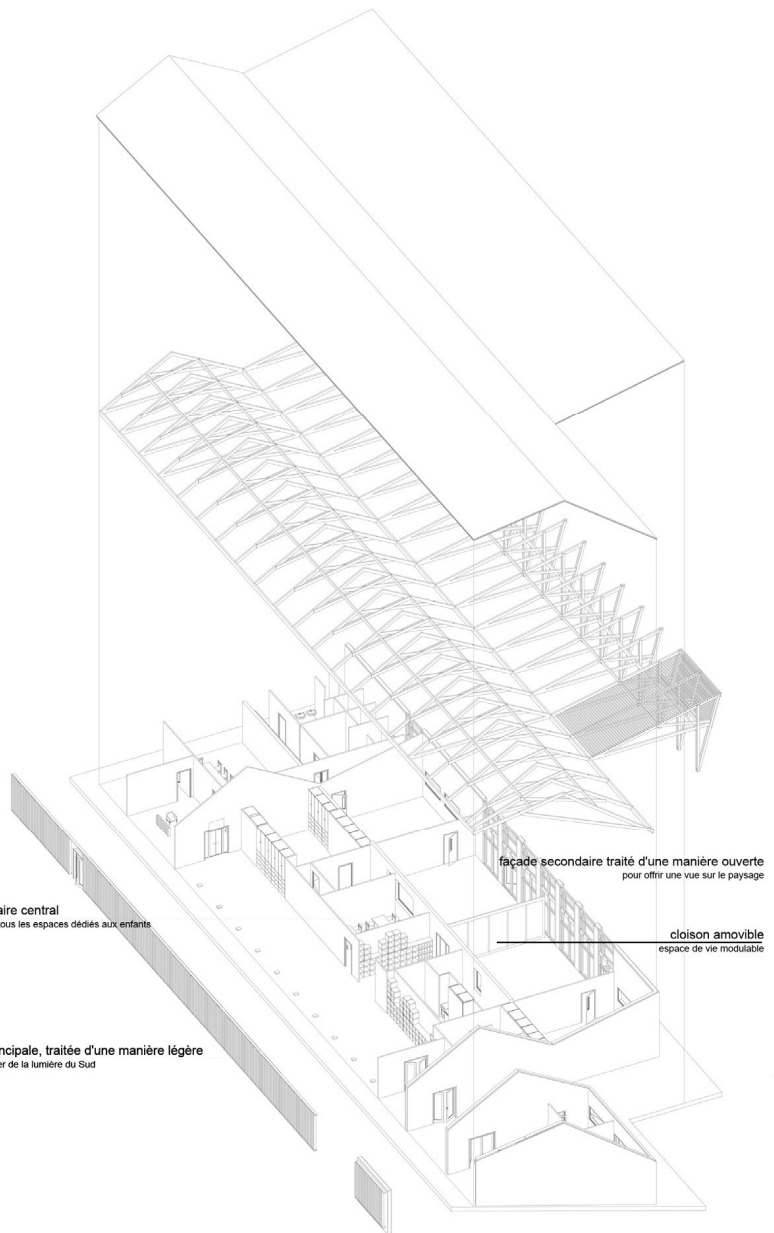
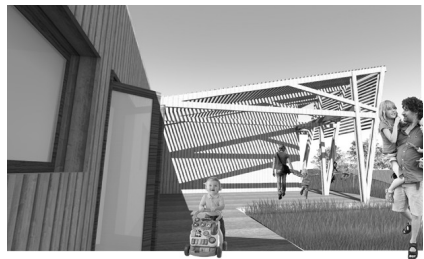
tout en leur offrant un bain de soleil et de lumière. Les matériaux traditionnels locaux (pierre) sont remplacés par des matériaux utilisés d'une manière contemporaine, offrant de multiples avantages.

Le bâtiment est intégré dans le contexte local. Il cherche à créer une atmosphère singulière à travers les lumières et les ombres.



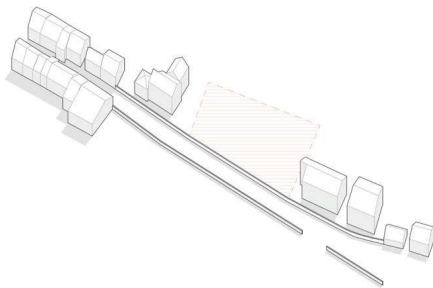
L'enrichissement architectural de la région en gardant les éléments existants



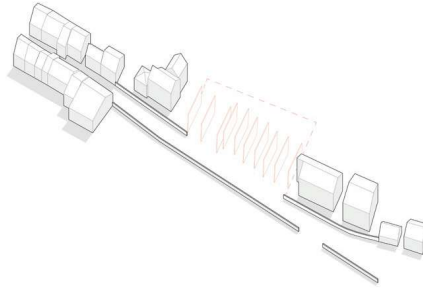


Façade principale vue de la rue

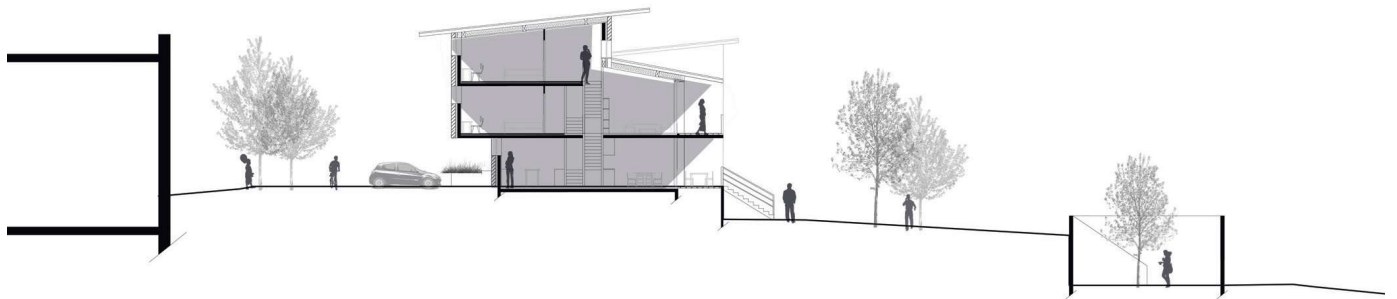
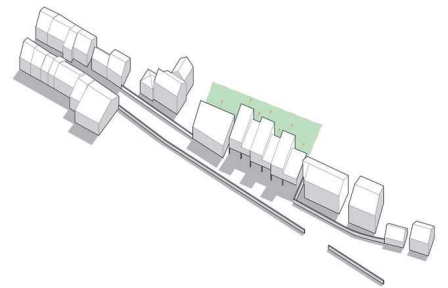
Implantation dans un tissu résidentiel



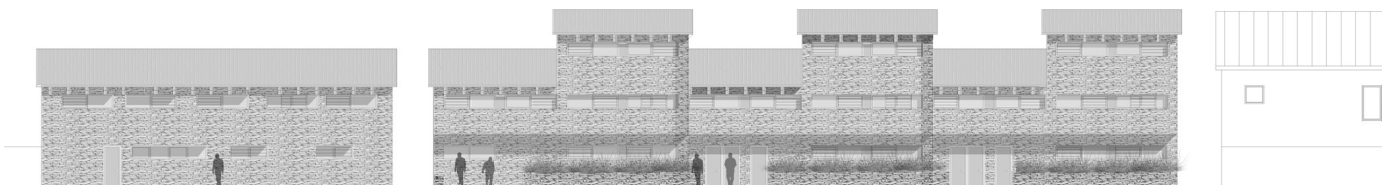
Trame structurale de murs en refend béton



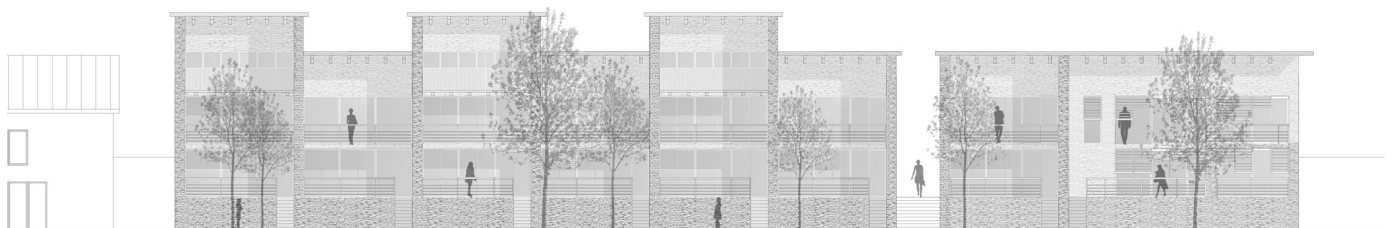
Préserver l'intimité en fond de parcelle pour les espaces extérieurs



Coupe transversale



Façade depuis la rue



Façade depuis l'intérieur de la parcelle

Levier social

Un collège à Lablachère

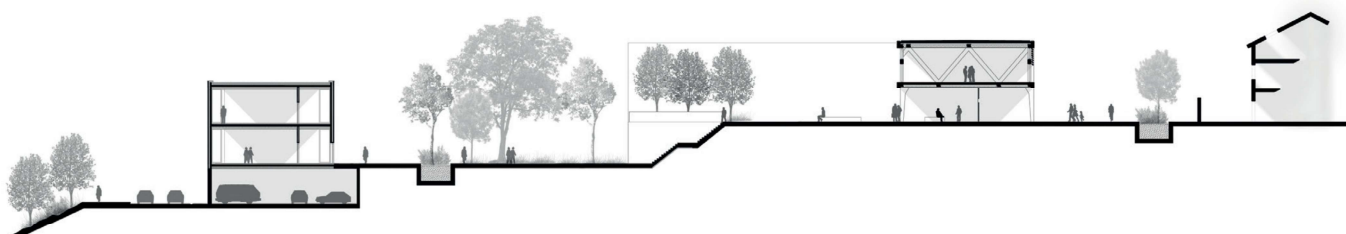
Projet de Pierre Otal

Le site est un emplacement stratégique à l'entrée de bourg, il est l'articulation entre deux axes de mobilités de caractères différents. Aujourd'hui en friche, il nécessite une requalification par l'implantation d'un programme conséquent, à l'articulation du bourg de Joyeuse et des villages alentours. L'implantation de l'équipement et du stationnement à l'en-

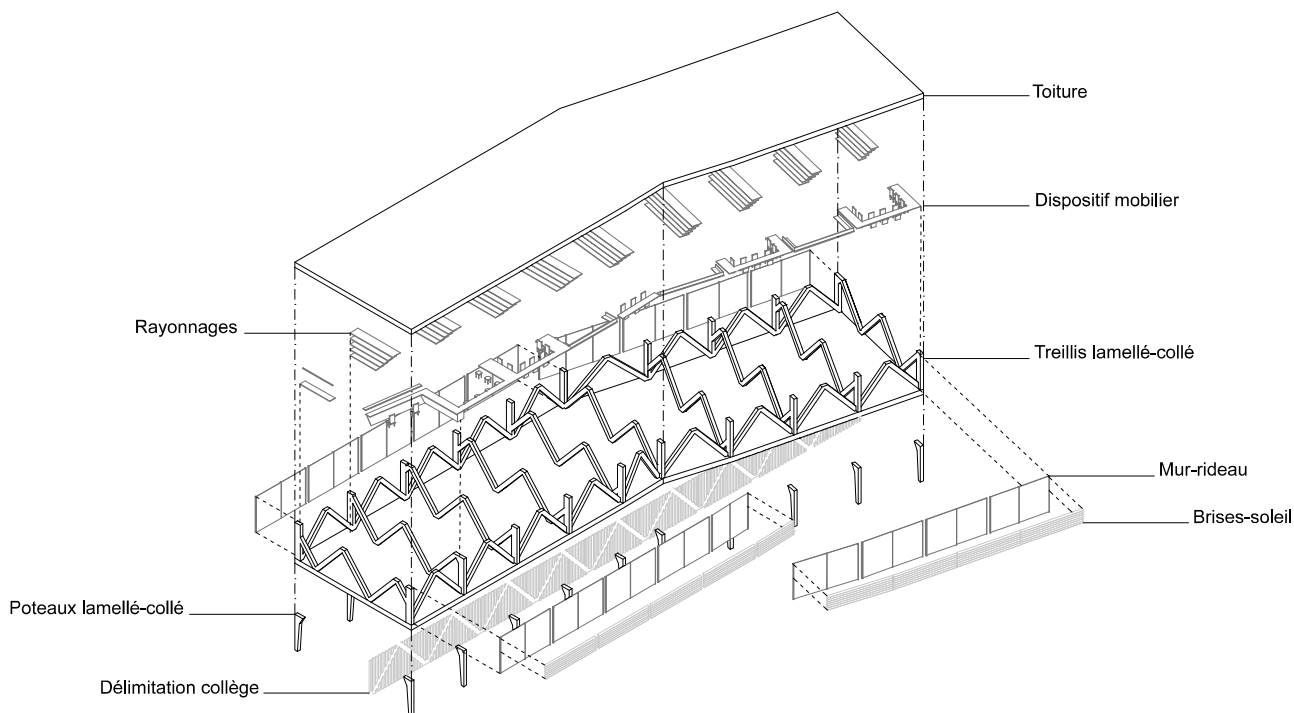
trée du bourg se veut être une transition avec les mobilités douces. Les usagers des villages alentours utilisent les stationnement afin de déposer leurs enfants au collège, à l'école primaire en contre bas, ou encore à la crèche. Le stationnement fait également office de point relais vers ces mobilités douces les jours de marchés, de courses, ou d'évènement dans la ville.

Le collège se veut tourné vers cet axe

en direction du centre ancien, les salles de cours étant implantées en front bâti le long de l'axe majeur, elles permettent de bénéficier d'une intimité sur la parcelle et d'ainsi créer une cour intime et protégée. La cour se voulant être une prolongation de l'espace public, on accède au collège sous le CDI, suspendu, laissant un préau généreux sur le parvis.



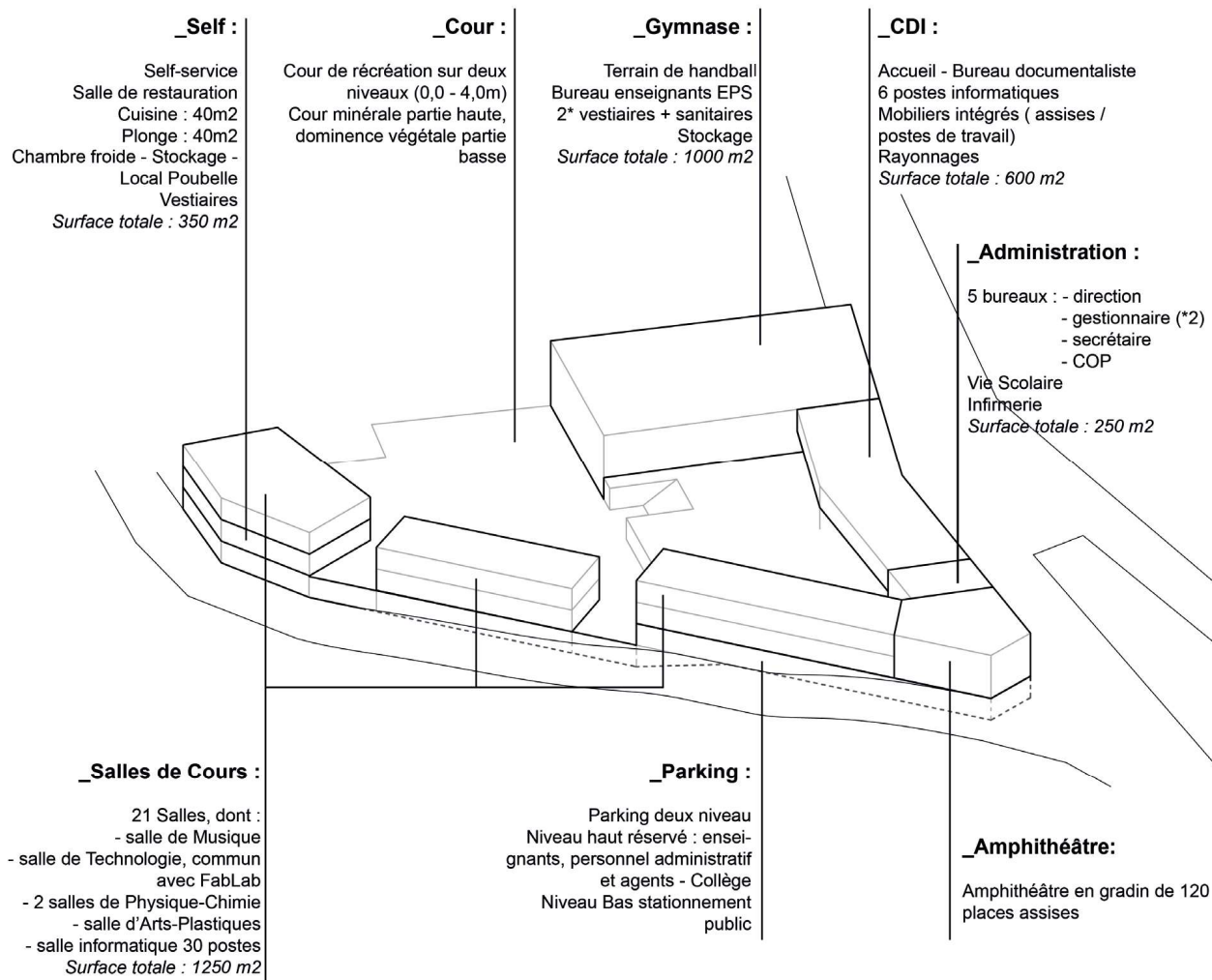
Coupe transversale



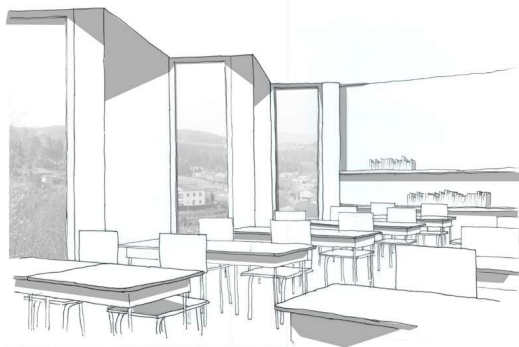
Axonométrie éclatée du CDI

PROGRAMME :

Collège et gymnase destinés à
accueillir 350-400 élèves
Parking souterrain relais



Perspective intérieure d'une salle de classe



Perspective intérieure du CDI

